

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2179 - 7 mai 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

## Plan d'austérité en Grèce

**Ils imposent aux  
travailleurs grecs  
ce qu'ils nous préparent,  
si nous les laissons faire**

**22, 23 et 24 mai à Presles**

**La Fête de  
Lutte Ouvrière**



# SOMMAIRE

## Dans le monde

- p 4 ■ Grèce
  - Un plan catastrophique
  - Grève générale contre le plan
  - Vote de « l'aide à la Grèce »
- p 5 ■ L'« Aide » à la Grèce profite aux banquiers
  - DSK au FMI
  - Les agences financières de notation
- p 10 ■ Tunisie: Ben Brik libéré
  - Des syndicalistes étudiants emprisonnés
  - Sahara occidental
  - Afrique: des capitalistes accaparent les terres
- p 11 ■ Marée noire en Louisiane
  - Iles Malouines, une odeur de pétrole
- p 16 ■ Afghanistan, quatre enfants assassinés par des soldats français
  - Affaire des frégates de Taïwan

## Leur société

- p 6 ■ Allocations familiales et absentéisme scolaire
  - Départements: des versements menacés
  - CHU de Rouen
- p 7 ■ Retraites: campagne contre les salariés
  - Réforme des retraites: uniformiser vers le bas
  - Grève des conducteurs de Dole
- p 12 ■ Industrie: aides de l'État et licenciements
  - Les actionnaires de Sanofi soignés
  - Tickets restaurants et chèques vacances
  - Construire des logements, c'est urgent
- p 16 ■ Procès Pasqua

## La fête de Lutte Ouvrière des 22, 23 et 24 mai

- p 8/9 ■ Tout sur la fête

## Il y a 90 ans

- p 15 ■ Les « deux années rouges » de l'Italie

## Dans les entreprises

- p 13 ■ Coup de colère chez Airbus à Toulouse, à Nantes
- p 14 ■ Durisotti (Pas-de-Calais)
  - Grève de facteurs à Marseille
  - Peugeot-Sochaux
  - Thomson Grass Valley Rennes

## • La burqa bientôt interdite par une loi ?

# Enfermement des femmes et basse manœuvre politique

**Le gouvernement aurait donc décidé de proposer une loi interdisant dans l'espace public le port du voile intégral, burqa ou niqab, le voile noir recouvrant les femmes qui se soumettent ou bien, le plus souvent, sont soumises aux règles de l'islamisme le plus intégriste.**

C'est un signe manifeste, militant même, de la volonté de reléguer les femmes à une place secondaire, soumise, cachée. C'est une prison ambulante dans laquelle des millions de femmes de par le monde sont enfermées contre leur gré. L'apparition de la burqa dans des pays qui ne la connaissaient pas, sa multiplication parmi les femmes de confession musulmane des pays occidentaux sont des signes de la progression des idées réactionnaires dans la société tout entière, comparable et parallèle à la montée des idées d'extrême droite, racistes et xénophobes.

Quelles que soient les prétendues justifications de celles, peu nombreuses heureusement, qui invoquent leur foi ou leur libre arbitre pour s'enfermer volontairement, le progrès, la liberté, l'égalité des sexes, la

libération de l'humanité sont du côté de celles qui se battent pour refuser le port de la burqa et tout ce qu'il symbolise.

Mais ce serait se leurrer que de compter sur Sarkozy et ses ministres pour défendre les droits des femmes. Car, de leur part, il ne s'agit que d'une petite manœuvre politique. Non seulement le gouvernement en la matière, fait à bon compte preuve d'une autorité qui voudrait contrebalancer sa faiblesse vis-à-vis des capitalistes qui mettent le pays en coupe réglée. Mais en plus il place cette proposition de loi dans le cadre d'une politique constante de flatterie des préjugés de l'électorat de droite et d'extrême droite contre la population d'origine émigrée. C'est tellement évident que les provocations d'un Hortefeux ou d'un Besson contribuent

bien plus à renforcer le camp des intégristes musulmans qu'à l'affaiblir. Quant aux appels de tous ces bonimenteurs aux « valeurs de la République », ils sonnent particulièrement creux dans un contexte de chômage, d'abandon des quartiers et villes populaires, de vie insupportable et d'avenir bouché.

Avec ou sans loi, Sarkozy n'endigera pas cette vague réactionnaire, dont la burqa n'est qu'un des aspects. D'ailleurs il s'en moque et se contente simplement de tenter

de l'utiliser à son profit.

Mais les travailleurs, qu'ils soient musulmans, chrétiens ou athées, se doivent, eux, de condamner cette pratique, car il en va de leur avenir. Pour avoir une chance d'être efficaces dans la lutte contre les oppresseurs, les opprimés doivent combattre tout ce qui les oppose entre eux. Et si la division entre hommes et femmes, dont la burqa est une manifestation aiguë, est la plus ancienne, ce n'est pas la moins pernicieuse.

Paul GALOIS

## • Saint suaire de Turin Tissu de mensonge

Même en période de crise – surtout peut-être dans cette période – les saintes amulettes restent des valeurs sûres. Ces jours-ci, c'est Turin qui draine des millions de fans vers l'exposition du saint suaire. Car la capitale du Piémont, en plus des usines Fiat et du club de foot de la Juventus, s'enorgueillit de posséder le drap qui aurait enveloppé le corps de Jésus après sa mort, il y a quelque deux mille ans. Que le tissu lui-même ait été fabriqué autour de 1300, comme l'a montré sa datation au carbone 14, cela n'empêche pas l'Église catholique de

profiter de l'aubaine.

Le vénérable objet, conservé dans une chapelle de la cathédrale, n'a pas été montré au public depuis plus de dix ans. En 2008, le pape Benoît 16 a autorisé son exhibition pour 2010, du 10 avril au 23 mai. Le dimanche 2 mai, il est allé lui-même le visiter, comme deux millions de personnes l'ont déjà fait et comme deux autres millions devraient encore le faire d'ici le 23 mai.

Tout ça pour un morceau de tissu qui est manifestement une contrefaçon.

Vincent GELAS

## Bigoterie aux frais du contribuable

Le maire de Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres), comme d'autres élus de la région Poitou-Charentes, a reçu un courrier signé de Jean-Pierre Raffarin et Elisabeth Morin, anciens présidents de la région : il est invité à un pèlerinage à Lourdes avec l'association Chrétiens élus publics, pour « vivre sa vie d'élu dans la foi, guidé par l'approche théologique de notre archevêque ».

Ce maire se dit à juste titre

scandalisé par le courrier, envoyé dans une enveloppe à tête du Sénat, affranchie aux frais de celui-ci, alors que les petites communes sont invitées à une gestion rigoureuse.

Raffarin n'a pas dû voir le problème, habitué qu'il a été à subventionner à la louche et en toute légalité républicaine l'enseignement religieux, dans sa région puis à la tête du gouvernement.

Correspondant LO



### Fête régionale de Lutte Ouvrière

## Angers

**Samedi 8 mai à partir de 16 heures**  
Salle Aragon, rue Joseph-Barra  
à Trélazé

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

### Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

### Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 3 mai



## Regardons l'austérité qu'ils imposent aux travailleurs grecs c'est l'avenir qu'ils nous préparent

« La Grèce est sauvée de la faillite », annoncent les médias, à la suite de la décision des institutions européennes et du FMI de lui accorder 110 milliards d'euros de prêts.

Sauvée, la Grèce ? Son gouvernement, peut-être, ainsi que ses banquiers et ses riches armateurs. Mais l'écrasante majorité de la population devra payer : pour les salariés de l'État, une diminution brutale

des salaires de l'ordre de 15 % ; pour les retraités, une baisse des pensions ; l'augmentation de la TVA ; et plus généralement un plan d'austérité draconien, qui se traduira par une baisse importante du financement des services publics et de la protection sociale.

Et tout cela, pourquoi ? Parce que l'endettement de l'État grec, déjà élevé, s'est envolé depuis le début de la crise. Comme l'endettement de la plupart des États et pour les mêmes raisons : tous ont dépensé sans compter pour aider leurs banquiers et leur bourgeoisie. À ceci près que, la Grèce étant un des États les plus fragiles de la zone euro, les créanciers doutent de plus en plus de sa capacité à rembourser sa dette.

Les marchés financiers, c'est-à-dire une douzaine de grandes banques qui font la pluie et le beau temps dans le domaine des prêts aux États, prêtent quand même, mais de plus en plus cher.

S'est enclenchée pour la Grèce une spirale infernale : plus elle honore ses échéances arrivées à terme en empruntant, plus sa dette augmente. Et les incertitudes sur la capacité de la Grèce à rembourser, ou sur la volonté ou pas des États les plus riches d'Europe de se porter garants pour elle, sont devenues objets de spéculation.

Et voilà que la décision des institutions européennes permet aux marchés financiers d'avoir et le beurre, et l'argent du beurre ! Non seulement les banques prêteuses continuent à encaisser les taux d'intérêt élevés, qu'elles justifient par l'incertitude d'être remboursées, mais de plus elles peuvent dormir tranquilles : si la Grèce est défaillante, l'Europe se portera garante.

Ce n'est pas la Grèce la grande gagnante de l'affaire, mais les banques qui l'ont étranglée ! C'est à elles que profiteront les 110 milliards débloqués. Les commentateurs osent pontifier sur le fait qu'avec le plan d'aus-

térité que les dirigeants des pays riches leur imposent, les Grecs n'ont que ce qu'ils méritent car « ils ont vécu au-dessus de leurs moyens ». Ils mettent dans le même sac les banquiers et les armateurs avec les salariés, les retraités et les chômeurs, qui ne sont pour rien ni dans la crise, ni dans la spéculation contre leur pays, qui n'y ont rien gagné, mais qui paieront quand même !

La spéculation contre la Grèce ne s'arrêtera même pas nécessairement avec les mesures prises ce week-end. Et quand bien même il y aurait une accalmie pour ce pays, il y a tous les risques que la spéculation se porte sur d'autres cibles. C'est déjà le cas du Portugal et de l'Irlande et, peut-être, de l'Espagne. Qui d'autre, demain ?

Des capitaux énormes circulent sur les marchés financiers, et il n'est pas question pour leurs propriétaires de ne pas « les faire travailler », c'est-à-dire les placer de manière profitable. Et cela fait bien longtemps que ces capitalistes ne trouvent pas intéressant d'investir dans la production créatrice d'emplois, qui ne rapporte pas assez, et qu'ils privilégient des placements financiers. Les États, endettés pour avoir versé des milliards à leurs banquiers, ont d'énormes besoins de financement, auxquels ils font face en empruntant auprès de ces mêmes banquiers ! Moyennant intérêts, bien sûr, auxquels s'ajoutent les gains faits dans la spéculation !

La boucle est ainsi bouclée : les opérations financières tournent dans le vide, en enrichissant les banquiers et leurs mandataires et en ruinant l'économie productive. Et en appauvrissant les classes exploitées.

Alors, regardons vers la Grèce, car ce qui s'y passe est peut-être notre avenir dans quelques mois. La classe capitaliste, l'unique responsable de la crise, la gère entièrement à son profit. Elle s'enrichit malgré la crise, pendant que les classes laborieuses sont poussées vers la pauvreté. Elle continuera jusqu'à ce qu'elle se heurte à une explosion sociale. Pour être vraiment efficace, il faut que dans cette explosion sociale les masses exploitées parviennent à la conscience qu'il est vital de mettre en cause le pouvoir de la classe capitaliste sur l'économie.

Arlette LAGUILLER

### • Bourse

## L'Espagne, nouvelle cible des spéculateurs

À peine le plan dit de sauvetage de la Grèce avait-il été laborieusement mis en place que les « marchés financiers » semblent se précipiter sur une autre proie, l'Espagne.

En fait, au lieu de parler de ces « marchés financiers », il vaudrait mieux les désigner par leur véritable nom et dire que les spéculateurs sont les principales banques

internationales qui, disposant de capitaux considérables, les déplacent d'une Bourse à l'autre, d'un pays à un autre, d'un produit financier à l'autre, en fonction de la perspective des gains immédiats qu'elles peuvent réaliser grâce à ces mouvements.

Il a suffi d'une rumeur, lancée par on ne sait trop qui, pour que les Bourses européennes baissent brutalement et dangereusement. Et le plus

fou, c'est qu'une fois cette rumeur partie personne, et surtout pas les chefs de gouvernement, n'est en mesure de l'enrayer. Zapatero, le Premier ministre espagnol, a eu beau dire : « J'ai entendu parler de cette rumeur et je ne lui accorde aucun crédit », la qualification « d'absurdité énorme », la cote de la dette publique espagnole a continué de chuter.

Ainsi, après la Grèce, les spéculateurs cherchent de

nouvelles cibles. On évoquait le Portugal mais finalement, le soir du mardi 4 mai, c'était l'Espagne qui était dans la ligne de mire. Ce qui ne signifie pas que le Portugal ou d'autres pays européens ne sont plus sur la sellette. Car c'est la règle : dans un système sans règle autre que celle de l'appât du gain, les grandes banques et autres détenteurs de capitaux sont perpétuellement en maraude. Et les banques françaises ne

sont pas les dernières à vouloir participer à la curée.

De ces prédateurs, l'économie n'aurait pas besoin pour fonctionner, eux qui conduisent toute la société, et avec elle toutes les classes populaires, vers la catastrophe. Les exproprier pour mettre les banques au service de la collectivité apparaît comme une mesure d'urgence et de salubrité publique.

Lucienne PLAIN

• Grèce

# Un plan catastrophique pour la population

« De grands sacrifices ou la catastrophe » : c'est en ces termes que Georges Papandréou, le Premier ministre grec, a annoncé à « ses concitoyens » les nouvelles mesures d'austérité du plan de trois ans, qui sont par elles-mêmes une vraie catastrophe pour toute la population, en particulier pour les salariés actifs ou retraités.

Taxes et prix augmentent à nouveau, après les hausses de mars dernier : augmentation des taux de la TVA – de 21 % à 23 % et de 10 % à 11 % ; hausse de 10 % sur les carburants, le tabac, les boissons ; taxes sur les produits de luxe, mais aussi sur l'immobilier et les « constructions sauvages », ce qui fera sûrement moins de mal aux promoteurs qu'aux très nombreux petits propriétaires qui, consciemment ou mal informés, se sont construit « illégalement » une maison souvent modeste et qui devront payer pour régulariser leur situation.

Les treizième et quatorzième mois de salaire sont supprimés pour les fonctionnaires ; les retraités du public et du privé perdent aussi ces deux versements supplémentaires. En contrepartie, ils toucheront des primes ou des allocations se montant au maximum à 1 000 euros sur l'année mais qui, pour les salariés, n'entrent pas dans le calcul des retraites. Salaires et retraites sont gelés pendant trois ans. Un journal comme *To Vima (La Tribune)* estime qu'un million d'employés du public seront ponctionnés de 1 600 à 3 000

euros. Encore s'agit-il des employés qui garderont leur place, puisque le gouvernement n'a prévu de remplacer qu'un départ de fonctionnaire sur cinq.

L'âge de la retraite va être repoussé, passant progressivement jusqu'en 2015 de 37 ans à 40 ans de cotisation. Les retraites anticipées vont être limitées. Les femmes pouvaient partir en retraite plus tôt que les hommes (60 ans au lieu de 65) ; l'uniformisation à 65 ans, déjà annoncée, prendra effet à partir de 2011 pour les employés du secteur public. Les caisses de retraite sont diverses ; le gouvernement a décidé de les regrouper pour n'en avoir plus que trois, au nom d'une rationalisation qui n'annonce rien de bon pour les quelques avantages que procuraient certains régimes spéciaux, d'autant plus qu'il veut aussi revoir la liste des métiers pénibles ou insalubres.

Quant à la législation du travail, le ministre des Finances a annoncé que davantage de licenciements seraient autorisés, et que les indemnités seraient revues à la baisse.

Ce plan a déclenché un concert de protestations et de



Sur la banderole : Pas d'autres charges pour les travailleurs. Que les possédants payent.

manifestations, même de la part des petits commerçants et artisans. Seul le SEB, équivalent du Medef, a parlé d'une « nécessité budgétaire impérieuse » pour soigner « le grand malade qu'est le secteur public hypertrophié et gaspilleur », tout en regrettant que le gouvernement demande aux entreprises une deuxième contribution exceptionnelle. Mais que les plus riches se rassurent : le ministre des Finances a renouvelé son soutien aux banques.

Sylvie MARÉCHAL

## Grève générale contre le plan d'austérité

L'annonce du plan gouvernemental a suscité de violents commentaires de la part des partis à la gauche du parti socialiste, le Pasok, au gouvernement. Elle a aussi déclenché des réactions avant la journée de grève générale public-privé prévue pour le 5 mai.

Le Parti Communiste (KKE) a dénoncé les mesures « barbares » contre lesquelles le mouvement populaire devrait réagir pour éviter une « tragédie incalculable ». Syriza, la coalition de la gauche radicale, a parlé de « choix criminels » risquant de plonger les Grecs « dans un tunnel sombre qui durera au moins les vingt prochaines années ».

Dès le lundi 3 mai, les travailleurs des collectivités locales ont manifesté à Athènes. Le soir, une manifestation d'enseignants vacataires et contractuels a interrompu une émission de télévision à laquelle participait la ministre

de l'Éducation. Mardi matin, la grève de 48 heures prévue par le syndicat des fonctionnaires (Adedy) a commencé, entraînant la fermeture d'administrations, d'écoles, d'hôpitaux. Plusieurs milliers de manifestants ont protesté dans les rues d'Athènes, des fonctionnaires rejoints par des retraités à la fois en colère et en plein désarroi, comme cette femme, interrogée à la télévision, qui se demandait comment vivre et comment aider ses enfants au chômage, quand le gouvernement s'apprête à rogner sur des pensions de 500 à 600 euros par mois !

De leur côté, deux cents militants du Parti Communiste ont organisé une occupation symbolique de l'Acropole et la tendance syndicale qui lui est liée, Pame, a manifesté devant le Parlement.

Le 5 mai, la grève générale doit mobiliser les travailleurs du public et du privé, paralyser

les ports, les aéroports, fermer les boutiques jusqu'à 15 heures puisque les confédérations du commerce et de l'artisanat appellent aussi à la grève. Les transports en commun ne devraient rouler que pour permettre aux manifestants de se rassembler au meeting organisé par les deux centrales du privé (GSEE) et du public (Adedy) et à celui du Pame qui, à son habitude, défile à part.

Les manifestations seront sans doute imposantes. Mais le problème est de dépasser ces réactions quasi quotidiennes mais fragmentées, dans un secteur ou un autre, de donner une perspective à des travailleurs à la fois accablés et ulcérés à l'idée qu'on veut leur faire payer, en rognant sur leurs économies, sur leur vie quotidienne, de quoi rembourser les banques, alors qu'elles sont les vraies responsables de la faillite du système.

S. M.

## Quel privilège ?

Bénéficier d'un treizième et d'un quatorzième mois ne transforme pas les fonctionnaires grecs en profiteurs sans vergogne, quoi qu'en disent les partisans des coupes dans le service public.

Certes, à côté du salaire minimum d'un peu plus de 700 euros brut, leurs rémunérations peuvent paraître un privilège, y compris aux yeux d'autres travailleurs. D'après des statistiques du ministère des Finances, les salaires bruts des fonctionnaires, après cinq ans d'ancienneté, vont de 1 300 euros pour un employé avec une qualification minimum à 1 750 euros quand on a un diplôme universitaire. Mais ce salaire est en grande partie composé de primes,

prime de productivité et prime sectorielle. Ainsi, dans le premier niveau de salaire, sur 1 309 euros brut, le salaire lui-même s'élève à 798 euros. À l'échelon le plus élevé, le salaire représente 1 105 euros.

Quand on sait que, bien avant les mesures draconiennes décidées par le gouvernement, les prix grecs étaient très proches des prix européens (85 % de la moyenne européenne, avant 2004), le scandale n'est pas dans la rémunération des fonctionnaires, mais dans la situation des salariés du privé qui, d'après des chiffres de 2008, étaient 77 % à gagner moins de 1 000 euros par mois.

S.M.

## • Vote de « l'aide à la Grèce » au Parlement

### Union sacrée UMP-PS contre les travailleurs

Les députés socialistes ont donc voté avec ceux de l'UMP la soi-disant aide à la Grèce, en réalité l'aide aux banquiers. Oh, ils ont bien fait quelques coquetteries, prétendant comme Hollande « ne pas soutenir le gouvernement mais l'euro », ou, comme Ayrault, voter les crédits mais pas l'austérité. Mais leur vote, salué comme il se doit par les porte-parole de l'UMP, avalise les coups portés aux travailleurs grecs, le fait que ce

serait à eux de payer pour les spéculateurs internationaux.

Fabius et Hollande ont même enfoncé le clou en prévenant peu ou prou que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le déficit du budget en France nécessiterait sans doute le même genre de mesures d'économies.

Ceux qui se demandaient encore quel est le programme de gouvernement du PS ont leur réponse.

P.G.

## • « Aide » à la Grèce

### Un calcul qui profite aux banques

Les députés UMP et PS ont voté le 4 mai un prêt à l'État grec de 3,9 milliards d'euros à un taux « d'à peu près 5% », alors que l'État français, lui aussi fortement endetté auprès des banques, ne paye malgré tout pour le moment qu'autour de 1,5% d'intérêt pour ses emprunts.

Voilà ce que le gouvernement français appelle une « aide à la Grèce » ! « *Nous ne voulons pas prêter à des conditions super-attractives, pour ne pas encourager le vice* », se justifie la ministre des Finances Lagarde. C'est rendre la population, la grecque comme la française, responsable des déficits du budget de leur État, comme si le « vice » n'était pas d'avoir dilapidé des milliards en les versant aux banques, qui s'en servent aujourd'hui pour spéculer contre l'euro!

Le bénéfice que Lagarde espère réaliser sur le dos de la Grèce constitue « une marge de sécurité », explique-t-elle, en précisant que, si la Grèce rembourse rubis sur l'ongle les 3,9 milliards d'euros prêtés en 2010, « on » gagnerait 150 millions rien qu'avec les intérêts. Au cas où les sommes prêtées ne seraient pas remboursées intégralement, le gouvernement français ajouterait une

pénalité de 1% et un complément de 0,5% pour se calquer sur les commissions prélevées par le FMI.

Le prêt à la Grèce est donc fondé sur un calcul d'usurier. Si Lagarde se veut rassurante, en estimant que pour 2010 l'État français n'aura pas besoin de modifier son programme d'émission d'emprunts sur le marché financier, elle ajoute qu'en « 2011, 2012 et une partie de 2013, il faudra en revanche l'augmenter pour lever sur les marchés les 12,9 milliards d'euros supplémentaires » prévus pour être prêtés à la Grèce dans le futur.

Et au final les banques seront les bénéficiaires de l'opération. Non contentes d'avoir reçu les aides des États pour les sauver de la faillite, elles reçoivent aussi les intérêts des prêts qu'elles consentent.

Jean SANDAY

## • DSK au FMI

### Des « socialistes » au service des banquiers

Strauss-Kahn, le patron du FMI, a salué avec joie le plan d'austérité prévu contre le peuple grec.

Il s'est félicité de son action à la tête du Fonds monétaire international qui avec l'Union européenne, veut imposer la baisse massive du niveau de vie de la population grecque, afin qu'elle paie pour les milliards d'euros de créances contractées par ses gouvernements auprès de la BNP, de la Société Générale, du Crédit Agricole, de la Deutsche Bank ou du Crédit Suisse. Et il tient à partager sa « réussite » avec son homologue « socialiste », le Premier ministre grec : « *Je suis admiratif de l'extrême rigueur choisie par le*

*gouvernement Papandréou, qui a préféré de durs sacrifices immédiats pour sortir au plus vite son pays de la crise.* »

En 2007, lors de sa nomination à la tête du FMI, avec l'aide de Sarkozy, DSK avait proclamé la naissance d'un « *nouvel FMI, pour aider les peuples, pas pour imposer des potions insupportables* ». Quelle impudence!

Pas étonnant que les milieux patronaux et financiers ne soient pas effrayés par la perspective de voir DSK candidat à la présidence de la République... pour imposer demain aux travailleurs français ce qu'il veut imposer aujourd'hui aux travailleurs grecs.

Louis BASTILLE

## • Les agences financières de notation

### Des outils pour la spéculation à grande échelle

**Le crédit de l'État grec auprès des marchés financiers est en complète déroute et la responsabilité des agences de notation dans cette situation est pointée du doigt. Les mauvaises notes attribuées à la dette grecque sont mises en cause comme l'un des facteurs déclenchants de la méfiance des investisseurs quant à la possibilité de rentrer dans leurs fonds et, bien sûr, quant à leur volonté de prêter à nouveau ou de prolonger leurs prêts. Mais en quoi consistent ces notations, et qui sont ceux qui les effectuent ?**

Les plus importantes agences de notation, celles qui sont sollicitées par les plus gros investisseurs et dont l'avis est donc prépondérant sur les marchés boursiers du monde entier, sont au nombre de trois : Standard & Poor's, Moody's et Fitch. Certaines existent depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mais leur rôle s'est développé au rythme du développement de la spéculation financière et, en particulier, depuis les années quatre-vingt. Ayant leurs racines aux États-Unis, elles ont des succursales dans le monde entier et peuvent avoir des activités autres que financières. Standard & Poor's par exemple est une filiale de McGraw-Hill, septième groupe mondial d'édition (journaux, magazines, livres d'éducation, etc.). Autant dire que ces agences de notation sont des groupes capitalistes, qui visent exclusivement à défendre le monde auquel elles appartiennent.

#### Mission impossible

Le rôle de ces agences est de noter les entreprises et les États emprunteurs, en fonction du risque de défaut de paiement et de remboursement qu'ils présentent. La notation porte sur les organismes eux-mêmes (entreprises, États, collectivités, etc.), ainsi que sur les titres financiers qu'ils émettent. La note obtenue facilite l'obtention de fonds sur les marchés financiers, elle permet d'emprunter plus ou moins facilement, à un taux d'intérêt plus ou moins élevé, ou d'émettre des actions qui seront plus ou moins recherchées selon que celui qui les émet est plus ou

moins bien noté.

Chaque agence possède son système et ses critères de notation qui restent hermétiques, y compris pour les spécialistes chargés, paraît-il, de les contrôler. En janvier 2009, dans un de ses rapports, l'Autorité des marchés financiers (AMF) réclamait « *une plus grande transparence des agences* » et relevait que, « *malgré certaines améliorations, pour la majorité des investisseurs, les méthodes de notation demeurent des boîtes noires* ». Aussi, lorsque la ministre de l'Économie Christine Lagarde demande à l'AMF de « *vérifier qu'elles (les agences) respectent les règles déontologiques* », c'est mission impossible ou pure hypocrisie!



Les notes attribuées s'établissent entre AAA, qui signifie une très bonne solvabilité, permettant d'emprunter beaucoup, bon marché et à faible taux d'intérêt, et CCC, signifiant une très mauvaise solvabilité, un gros risque de non-remboursement, sans parler de la note D, qui signifie tout simplement la faillite! Les lettres peuvent être assorties de signes « moins » ou « plus » (AA-, AAA+) qui affinent le jugement. Mais de toute façon les investisseurs ne s'engagent pas sur une note ne serait-ce que moyenne (B) ou même, aujourd'hui, sur une note A marquée d'un « moins ».

#### Fausses notes

On peut comprendre à quel point les notations peuvent être sous influence, lorsqu'on sait que les agences sont rémunérées par ceux qu'elles notent. Par exemple les banques qui lancent des produits financiers sur le marché sollicitent une notation auprès d'une des grandes agences, afin d'obtenir la crédibilité qui leur permettra d'attirer les capitaux qu'elles recherchent sur leurs

produits. Ces derniers étant de plus en plus complexes et donc opaques, les agences elles-mêmes, de leur propre aveu, ne sont pas en situation de les comprendre vraiment et donc de les évaluer correctement. Comme le montant des commissions des agences de notation augmente avec le montant des opérations et la fréquence des émissions de titres, elles ont un penchant à bien noter... ou à mal noter à retardement, comme dans le cas des crédits immobiliers américains avec la crise dite des « subprimes ».

Avec la dette de l'État grec, ce ne sont plus les titres émis par des entreprises ou des banques qui sont notés, mais le budget de pays. La note attribuée à la

dette grecque, évoluant de A- à BBB-, la stigmatise comme étant une dette « pourrie ». Le coût de son refinancement devient alors exorbitant. Dès lors le FMI et les États européens n'acceptent de lui prêter des fonds qu'à condition que le gouvernement saigne la population. Grâce à ces fonds, les banquiers, eux qui détiennent les avoirs des dettes grecques (et, pour ce qui est des banques françaises, il s'agit de la BNP Paribas, de la Société Générale et du Crédit Agricole), ne perdront rien. Mais la population devrait subir une austérité féroce, ce qu'heureusement elle ne semble pas prête à accepter.

Certes, les agences de notation ne sont pas directement responsables de la crise économique et financière, pas plus qu'elles ne l'étaient en 2007 de la crise des « subprimes » ou aujourd'hui, de la difficile situation des finances de l'État grec. Mais le fait que leur arbitrage soit accepté par tout le système mesure à quel point celui-ci est fou.

Lucienne PLAIN

## • CHU de Rouen

### Non aux effectifs revus scientifiquement à la baisse !

Le CHU de Rouen, fin 2009, avait treize millions d'euros de déficit, soit 2 % de son budget. La direction envisageait de faire sept millions d'économies sur le personnel et annonçait la suppression d'environ 480 postes en trois ans. Pour arriver à une telle ponction, alors que les effectifs sont déjà réduits, elle restructure et envisage de recalculer au plus juste les effectifs des services soignants.

Pour ce faire, elle va utiliser les statistiques qu'elle a accumulées sur les soins donnés aux patients. En effet, depuis dix ans environ, les infirmières et les aides-soignantes intègrent dans le dossier médical informatisé de chaque patient une analyse de tous les soins dont il est l'objet. C'est ce que l'on appelle les points SIIPS (soins infirmiers individualisés à la personne soignée). Des études systématiques ont été faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui ont permis de déterminer la valeur d'un point SIIPS. Résultat, un point SIIPS vaudrait huit minutes et trente-trois secondes. À partir de cette donnée, les statisticiens ont déterminé ce qu'ils appellent le TMSP (temps moyen de SIIPS par patient et par jour). Toutes ces recherches avaient évidemment pour but de justifier des réorganisations permettant de réduire le nombre de postes.

Pour la direction du CHU, c'était simple; pour une unité de soin donnée, elle procédait à une petite opération qui consistait à multiplier savamment par le TMSP le nombre de lits, le taux moyen d'occupation de ces lits, les SIIPS moyens des patients. Elle obtenait alors facilement, prétend-elle, l'effectif d'infirmières et d'aides-soignantes calculé au plus juste.

Ce système, cela va sans dire, ne prend en compte aucune maladie, aucun congé maternité et aucune complication de la maladie des patients.

N'est-ce pas là courir après la déshumanisation des hôpitaux?

Correspondant LO

## • Allocations familiales et absentéisme scolaire

### S'en prendre aux familles pauvres

Un projet de loi concocté par un député UMP vient d'être déposé, reprenant la vieille lune des politiciens réactionnaires: prétendre combattre l'absentéisme des élèves de collège ou de lycée en suspendant les allocations familiales versées à leur famille.

En légère augmentation, particulièrement dans les lycées généraux et surtout professionnels, les absences non justifiées des jeunes élèves devraient, selon le scénario du député auteur du projet, donner lieu à ce qu'il appelle un « carton jaune » dès quatre demi-journées d'absence dans le mois, soit un avertissement par l'inspecteur d'académie. Si le fait se renouvelait, ce dernier sortirait le « carton rouge », en demandant à la Caisse d'allocations familiales de suspendre les allocations versées pour l'enfant. Celles-ci reprendraient si l'élève cesse ses absences et si... l'ordre de reprise des versements ne se perd pas en chemin.

Ce projet n'a rien d'une nouveauté. Les associations de parents d'élèves rappellent qu'un

## • Départements Des versements menacés

En vue d'une conférence gouvernementale sur les déficits le 20 mai, un groupe de travail sur les « dépenses locales » dirigé par le député UMP Gilles Carrez, rapporteur général du Budget, propose de donner un tour de vis aux dépenses des collectivités locales, en premier les dépenses liées aux minima sociaux que l'État a mises à la charge des départements.

Carrez propose à l'État de revoir à la baisse la politique sociale des départements car « les lois votées en matière sociale sont au-dessus de nos moyens », prétend-il. Ces gens-là ne se posent pas la question de savoir s'ils ont les moyens, quand il s'agit de distribuer des milliards aux banquiers et aux gros industriels, d'exonérer les patrons de la taxe professionnelle, qui était une source importante d'argent pour les collectivités locales, et de laisser les patrons continuer à licencier, même si cela entraîne davantage de chômeurs, dont certains seront réduits au RSA.

Jean SANDAY

arsenal de lois existe déjà, notamment au niveau du Conseil général, sans effet sur les élèves « décrocheurs ». L'une d'elles, la FCPE, note même qu'en Grande-Bretagne, où les parents peuvent subir de lourdes amendes, voire des peines de prison, il n'a pas été constaté de baisse de l'absentéisme des élèves. Alors, à quoi servirait de faire subir « une violence financière forte et même très forte pour certaines familles », comme le dénonce le SIA, le Syndicat des inspecteurs d'académie, à des parents déjà en difficulté, à une mère qui élève seule ses enfants? À leur faire subir une double, une triple peine, à ajouter à la précarité sociale, à la difficulté d'éduquer

un enfant, une ponction sur les revenus? Les allocations familiales ne sont pas destinées à récompenser les « bons parents »: il s'agit en fait de salaire différé censé compenser les charges liées à la présence d'enfants. De quel droit un gouvernement qui supprime des dizaines de milliers de postes d'enseignants et autres adultes, qui rend donc l'école plus difficile pour tous, travailleurs et élèves, s'octroierait-il la place – purement honorifique – du redresseur de torts ?

La réponse est dans l'empressionnement de tous ces politiciens à étaler ce volet de leur démagogie sécuritaire. Après Sarkozy, lors de la prise de fonctions du nouveau préfet

de Seine-Saint-Denis, voilà que Xavier Bertrand, le chef de l'UMP en personne, est venu présenter la menace de suspension des allocations familiales comme « la » mesure, « efficace » et « équilibrée » contre cette « première marche d'un parcours délinquant ». Mesure qui, avec la nouvelle loi, ne serait « plus soumise à la mauvaise volonté des Conseils généraux notamment ceux qui sont à gauche », ajoute le père du projet.

Il est difficile d'être plus clair: la motivation de ces gens-là n'a rien à voir avec l'intérêt des jeunes scolarisés en difficulté!

Viviane LAFONT

## Les fraudeurs ne sont pas ceux qu'on croit

Une fois de plus, une certaine presse est venue apporter de l'eau au moulin à la propagande anti-pauvre du gouvernement, en ouvrant largement ses colonnes à une étude de la Caisse nationale des allocations familiales sur la « fraude aux prestations sociales », et en dénonçant plusieurs centaines de millions d'euros de fraudes aux allocations familiales, au RSA ou aux allocations logement.

Ces titres étaient faits pour impressionner mais, à

y regarder de plus près, cette fraude est bien dérisoire. Elle serait en effet recouverte dans près de 90 % des cas, et ne représenterait que 1 % des sommes versées. De plus, les « fraudeurs » incluraient aussi, de l'aveu même de la CNAF, des problèmes de « qualification », c'est-à-dire des changements de situation qui ne seraient pas déclarés en temps et en heure et entraîneraient un trop-perçu, rapidement récupéré.

L'enquête ne disait pas

combien il est difficile par contre de rectifier les erreurs dans l'autre sens, quand les aides ont été indûment retirées, et combien il est difficile de toucher des aides sociales de manière générale.

Et puis, même s'il existe des fraudeurs, ils font pâle figure face aux riches bourgeois qui pillent les caisses de l'État: et là il s'agit de milliards d'euros!

A.R.

## • Demandeurs d'asile

### Des conditions d'accueil indignes



Jeudi 29 avril, un certain nombre d'associations ont planté un camp de tentes à deux pas de l'Office français de l'immigration de Grenoble, pour protester contre le fait que de nombreux demandeurs d'asile sur l'agglomération grenobloise ne bénéficient d'aucun hébergement. Actuellement

des dizaines de personnes, y compris des familles avec des enfants en bas âge, dorment où elles peuvent, à la gare ou dans des squares où elles survivent grâce aux dons d'organismes caritatifs.

Les centres d'accueil sont tous complets. Il manque des centaines de places rien que

sur le département, sans que la préfecture, dont c'est pourtant le rôle de trouver des hébergements, débloque le moindre financement.

La France, pays des droits de l'homme, ou du mépris humain?

Correspondant LO

## • Retraites

# La campagne contre les salariés bat son plein

Profitant de fuites opportunes, *Le Monde* a fait état sur son site Internet d'informations sur le projet gouvernemental de « réforme » des retraites. Des « sources concordantes » lui auraient permis d'affirmer que Sarkozy envisageait de reculer l'âge légal de départ à 61 ans en 2015, 62 ans en 2020 et 63 ans en 2030.

Il s'agirait, selon le journal, de vider de sa substance la barrière des 60 ans désormais reléguée au rang de symbole, en augmentant le nombre de trimestres de cotisations nécessaires à une retraite à taux plein, et même d'instaurer une décote suffisamment dissuasive en cas de départ avant le nouvel âge légal ; de la sorte, les pensions en seraient considérablement amputées.

L'Élysée a démenti ces informations, les qualifiant « d'absurdes » et Éric Woerth, le ministre du Travail, les a déclarées « fondées sur rien ». C'est selon lui seulement à la mi-mai que le gouvernement fournirait un « document d'orientation » présentant les « pistes » de l'avant-projet de loi. Pour l'instant, on n'en serait qu'à la « phase de concertation qui va durer très longtemps ».

Il n'empêche qu'à l'aide de « fuites », de démentis, de rumeurs, la campagne de Sarkozy et de son gouvernement pour essayer de présenter leurs attaques contre le système de retraite des travailleurs comme une « réforme » inéluctable continue. De sondages en bilans tronqués, de chiffres alarmistes en rendez-vous avec les « partenaires sociaux », la propagande se développe obstinément, preuve que Sarkozy est loin d'être convaincu que le

monde du travail se pliera sans trop de réactions à cette nouvelle manière de servir ses amis de la finance.

Face à ce véritable rouleau compresseur mis en place par l'Élysée, les prises de position des dirigeants de l'opposition, politiques et syndicaux, semblent bien timides. François Chérèque par exemple affirme que « la retraite à 60 ans ne doit pas bouger », mais admet que « le reste est discutable », au point d'évoquer par ailleurs « un allongement de la durée ». Les dirigeants du Parti Socialiste ne ferment pas la porte à une « réforme efficace et juste », selon les termes de Martine Aubry. Et selon le député Pascal Terrasse, membre du Conseil d'orientation des retraites, « si cette réforme porte sur un horizon long, et pas sur des mesures pour 2012 ou 2015, il n'y aura aucun tabou de notre part. La durée de cotisation pourra être en débat. »

Bernard Thibault, pourtant opposé au projet sarkozyste, ne montre pas sur cette question la fermeté que seraient en droit d'attendre les militants de son syndicat et, au-delà, tous les travailleurs. Le dirigeant de la CGT a au contraire des accents parfois étrangement compréhensifs. « Il est un fait, dit-il, que la France est sous les fourches caudines [des agences



Dans le cortège du 1<sup>er</sup> mai, à Paris.

de notation] qui exigent du gouvernement français, singulièrement sur le dossier des retraites, qu'il donne des gages en procédant à des économies ».

Et quand bien même cela serait ? Aucune excuse ne devrait être donnée au gouvernement car, quels que soient les prétextes invoqués par Sarkozy pour s'attaquer au système de retraite, il ne vise qu'à organiser un pillage systématique des cotisations et des pensions au

profit du grand patronat, des actionnaires et des banques, les seuls bénéficiaires des « réformes », les seuls destinataires des économies réalisées par l'État. Le gouvernement n'est pas contraint, mais toujours complice.

Le calendrier unilatéralement fixé aux « partenaires », convoqués de sommet social en sommet social, par exemple le 10 mai prochain, la parodie de concertation imposée

par Sarkozy et ses ministres, ne doivent pas masquer la détermination de ceux-ci à satisfaire rapidement leurs donneurs d'ordres. Alors, il faudra bien que le monde du travail fasse lui aussi preuve d'une détermination puissante et massive, pour que ses adversaires rangent leur forfait au magasin des tentatives avortées.

Viviane LAFONT

## • Réforme des retraites

### Uniformiser par le bas pour faire plaisir à la finance

La campagne d'intoxication gouvernementale qui voudrait faire accepter un recul de l'âge de la retraite continue. Le Premier ministre Fillon a invoqué le 29 avril la nécessité d'une « harmonisation progressive » des politiques économiques et sociales des pays de la zone euro, afin, prétend-il, de renforcer la monnaie unique et d'éviter les attaques dont elle est l'objet, comme en Grèce : « On ne peut pas avoir la même monnaie et partir à la retraite à 67

ans dans un pays et à 56 ou 57 dans un autre. Ça ne tiendra pas très longtemps. Ou alors il faut accepter que notre monnaie commune soit menacée », a-t-il déclaré.

Pour justifier des attaques contre les retraites, les gouvernements en France avaient, dans le passé, invoqué la nécessité d'un alignement du secteur public sur les conditions du secteur privé. Aujourd'hui, c'est pour s'aligner sur les pays d'Europe où l'on part le plus tard en retraite

qu'il faudrait accepter de nouveaux sacrifices... au nom de la défense de l'euro. Mais c'est en fait dans l'intérêt du monde de la finance que les salariés sont invités à s'aligner, non pas sur ce qu'il y a de meilleur en Europe, mais sur les pires conditions !

Car, voyez-vous, si on en croit nos gouvernants, si ceux-ci s'en prennent aux conditions de vie des salariés, c'est toujours pour lutter contre les inégalités ! À d'autres !

Jean SANDAY

## • Grève des conducteurs de bus de Dole (Jura)

### Pour les conditions de travail et les salaires

**Les conducteurs de bus de Dole viennent de faire quatre jours de grève. Ils ont réussi à obtenir 5% d'augmentation, soit environ 70 euros, ainsi qu'une prime de 150 euros pour les jeunes embauchés et le paiement de trois jours de grève.**

Les conditions de travail sont devenues insupportables depuis que la ville de Dole a décidé d'étendre son réseau de bus aux communes limitrophes et d'accorder le marché à la société Carpostal, qui fait tout à l'économie : conducteurs en nombre insuffisant, temps de trajet calculés au plus juste et salaires aussi au minimum, en tout cas bien inférieurs à ceux des conducteurs

de villes voisines comme Dijon et Besançon.

Pour les conducteurs, cela s'est traduit par des amplitudes de travail entre 11 heures et 13 heures par jour. Ce qui, en plus de la fatigue, entraîne d'innombrables problèmes de garderie et des frais supplémentaires, encore aggravés par le fait que bon nombre de communes, qui auparavant assuraient la cantine et la garderie pour un seul tarif modique, font maintenant payer les deux.

Les pauses réglementaires de vingt minutes en fin de trajet ne peuvent souvent pas être prises, d'où des retards. Et quand le bus arrive à son terminus, c'est déjà l'heure de repartir. Avec cela, un seul week-end par mois, à condition qu'il n'y

ait pas de collègues malades, car les voltigeurs, c'est-à-dire les remplaçants, ne sont pas assez nombreux.

Cela fait six mois que les conducteurs préviennent la direction qu'il n'est pas possible de continuer comme ça, sans même qu'elle prenne la peine de leur répondre vraiment.

Le point de départ de la grève a été les négociations salariales. La direction ne proposant que 23 euros d'augmentation, les conducteurs ont décidé que le seul moyen de se faire entendre était d'arrêter le travail. Pour les salaires bien sûr mais aussi pour obliger la direction à les respecter. Car pour eux, conduire un bus va bien au-delà de seulement transporter des passagers. C'est être solidaires



Le cortège des grévistes lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

d'eux comme ça s'est vu quand il y a eu de la neige et que les conducteurs ont quand même fait circuler des navettes. C'est aussi être confrontés au jour le jour à bien des problèmes, passer du temps à discuter, notamment avec les jeunes de leurs difficultés... C'est cette dimension humaine qu'ils tenaient à faire reconnaître.

Si tout n'a pas été obtenu, il y a de quoi rentrer la tête haute. Car c'est la première fois dans le groupe Carpostal qu'une augmentation de 5% est obtenue. Les conducteurs ont décidé d'informer leurs collègues des autres villes et de se concerter avec eux pour demander tous la même chose la prochaine fois.

Correspondant LO





• Tunisie

## Taoufik Ben Brik est sorti de prison, mais d'autres journalistes sont poursuivis pour délit d'opinion

**Le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik a été libéré mardi 27 avril, après avoir effectué la peine de six mois de prison à laquelle il avait été condamné. Accusé d'avoir agressé une femme au cours d'un banal incident de voiture, ce qu'il a toujours nié, il avait été arrêté en octobre 2009, quelques heures après la publication d'un article critique vis-à-vis du président Ben Ali, alors candidat à sa propre succession à la tête de l'État.**

Les protestations qui se sont élevées pour dénoncer la machination montée par la police et demander la libération de Taoufik Ben Brik n'ont pas ébranlé le président tunisien, ni le fait qu'à cause de son état de santé son maintien en détention mettait la vie de Taoufik Ben Brik en danger. Le journaliste n'a été libéré qu'après avoir intégralement purgé sa peine.

Si Taoufik Ben Brik a été libéré, un autre journaliste, Fahem Boukadous, risque lui quatre ans de prison pour « diffusion d'information de nature à troubler l'ordre public » ! Il avait diffusé sur une chaîne de télévision indépendante des images des émeutes qui avaient secoué le bassin minier de Gafsa en juin-juillet 2008, où la population protestait contre le chômage et la vie chère. La police et l'armée étaient intervenues, tuant trois personnes, et des dizaines de syndicalistes avaient été condamnés à des peines allant de deux à huit ans de prison. S'ils ont bénéficié d'une libération conditionnelle... à la veille des élections présidentielle et législatives

de novembre dernier, la « clémence » du pouvoir ne s'est pas étendue au-delà. Il continue à s'en prendre à ceux qui dénoncent le manque de démocratie et les conditions de vie des travailleurs tunisiens. Un autre journaliste, Zouhair Makhoul, a exécuté une peine de trois mois de prison, accompagnée d'une amende dépassant les 3 000 euros, pour avoir réalisé un reportage sur la zone industrielle de Nabeul, où sont implantés nombre de sous-traitants d'entreprises étrangères, dont des entreprises françaises.

Taoufik Ben Brik est arrivé en France, et il a demandé une audience à Nicolas Sarkozy. Pourtant, le gouvernement français n'a jusque-là pas fait entendre sa voix pour dénoncer les atteintes aux libertés commises par le régime tunisien. Le ministre des Affaires étrangères Kouchner avait bien demandé sa libération, mais le 15 avril, alors que Taoufik Ben Brik était encore emprisonné, il n'en avait pas moins félicité la Tunisie « pour ses efforts en matière de droits de l'homme ».

Marianne LAMIRAL

## Le régime emprisonne des syndicalistes étudiants

Depuis des années, l'UGET, l'Union générale des étudiants de Tunisie, est réprimée par le pouvoir. Considérés comme coupables d'opposition au régime dictatorial, de nombreux militants et adhérents de ce syndicat subissent agressions, harcèlement et sont en butte à la police et aux tribunaux.

Fin avril encore, lors d'un procès en appel, huit d'entre eux ont été condamnés à un an ou plus de prison ferme, et neuf autres à un an avec sursis. Ils avaient été arrêtés en novembre dernier lors de

l'occupation d'une résidence universitaire, dans la banlieue de Tunis, organisée pour exiger le droit au logement de 180 étudiantes.

Alors que plus de quarante étudiants sont poursuivis à cause de leurs activités syndicales ou politiques, une dizaine de militants et militantes de l'UGET ont été jetés en prison à la suite de procès truqués.

Lutte Ouvrière s'associe à tous ceux qui exigent leur libération.

V.L.

• Sahara occidental

## Des détenus en lutte pour briser le mur du silence

**Au Maroc, cinq prisonniers sahraouis qui faisaient une grève de la faim depuis la mi-mars l'ont arrêtée au bout d'un mois. Un sixième prisonnier avait déjà arrêté sa grève du fait de son état de santé. Ces militants protestent contre leur détention arbitraire qui dure depuis le 8 octobre 2009, et demandent à être soit jugés, soit libérés.**

Les autorités marocaines les ont arrêtés à leur retour d'une visite dans des camps de réfugiés sahraouis en Algérie, gérés par le Front Polisario, organisation militant pour l'indépendance du Sahara occidental.

L'État marocain a fait main basse sur l'ensemble du Sahara occidental en 1979, après que la Mauritanie se fut retirée de la partie qu'elle occupait dans cette ancienne colonie espagnole. Le gouvernement du Maroc y maintient

depuis cette date un régime encore plus autoritaire que dans le reste du pays. Un millier de Sahraouis seraient actuellement emprisonnés, sous le fallacieux prétexte qu'ils seraient des « terroristes islamistes ». Ils ont été jugés par des tribunaux militaires, où les droits des accusés sont amoindris par rapport à des tribunaux civils. D'autres, comme les six qui faisaient une grève de la faim, sont emprisonnés sans même avoir été jugés, pour le seul motif qu'ils dénoncent la dictature exercée par le régime de Mohamed VI et demandent l'autodétermination pour le Sahara occidental. Tortures, mauvais traitements, mises au secret sont des exactions courantes contre ces prisonniers. Tout juste tolérées dans le reste du royaume, les organisations humanitaires sont interdites au Sahara occidental, la liberté d'expression est un droit refusé aux Sahraouis

et les informations se rapportant à la situation dans cette région sont systématiquement censurées.

L'organisation humanitaire Human Rights Watch déplore que la France, « le principal partenaire commercial du Maroc », ait « rarement critiqué les pratiques du royaume en matière de droits humains ». La critique est faible. Ainsi en avril 2009 puis à nouveau en avril 2010, à la demande du gouvernement français, toute référence aux violations des droits de l'homme a été écartée dans la résolution adoptée par l'ONU sur le Sahara occidental. Le gouvernement français ferme complaisamment les yeux sur la dictature exercée par le régime marocain sur l'ensemble de la population, et encore plus violemment sur le peuple sahraoui.

M. L.

• Afrique

## De grands capitalistes accaparent les terres agricoles

**Nous reproduisons ici de larges extraits d'un article publié dans *Le pouvoir aux travailleurs*, mensuel de nos camarades trotskistes de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes.**

Depuis quelques années, des sociétés capitalistes procèdent à l'achat de terres agricoles à grande échelle en Afrique. Mais à l'heure actuelle cette ruée semble s'accélérer. Les sociétés agroalimentaires parcourent le Kenya, le Soudan, l'Éthiopie et bien d'autres pays, comme le Mali et le Sénégal.

Au Soudan par exemple, des investisseurs des Émirats arabes ont déjà acquis 750 000 hectares. En 2009, des entreprises sud-coréennes ont acheté 700 000 hectares dans le nord du pays, pour la culture du blé. L'Arabie saoudite a conclu un contrat pour 40 000 hectares dans la province du Nil. En Éthiopie, un capitaliste bien connu dans le pays, Al-Amoudi, prévoit d'acquérir 500 000 hectares dans les années à venir.

Dans le fond, il n'y a rien de bien nouveau dans le fait que des trusts mettent la main

sur des terres fertiles, pour y cultiver des plantations industrielles comme l'hévéa, le palmier à huile, la banane et autres plantes qui rapportent de gros profits. Cela date de l'époque coloniale. La plupart du temps, c'était en défrichant des forêts. Mais on sait aussi comment les colonisateurs ont forcé les paysans à délaisser les cultures vivrières pour qu'ils cultivent du coton ou de l'arachide(...)

Le pillage, la misère et l'exploitation font partie du fonctionnement capitaliste. C'est toujours la recherche de gros profits qui fait que ces dernières années on assiste à une certaine frénésie dans l'achat de grandes superficies de terres agricoles en Afrique, par des trusts ou des milliardaires qui veulent placer leurs capitaux dans le biocarburant, l'huile de palme ou les céréales.

La nouveauté, si l'on peut

s'exprimer ainsi, c'est que cette fois ce sont des terres agricoles déjà occupées par des paysans qui sont visées. (...)

À ce problème d'accaparement des terres s'ajoute la question de l'eau. En Éthiopie, les fonctionnaires territoriaux sont impuissants devant la forte demande des entreprises étrangères pratiquant des cultures intensives très gourmandes en eau. Ainsi à Awassa, la ferme du capitaliste Al-Amoudi consomme chaque année autant d'eau que 100 000 habitants. (...)

La situation risque d'être dramatique pour les populations africaines. (...) Déjà, dans de nombreux pays ou régions d'Afrique, il y a une famine endémique. Il faut s'attendre à ce que, dans les périodes à venir, ce fait s'accroisse. Les populations vont être prises à la gorge. Ce sont là quelques-uns des méfaits de ce système capitaliste qui étouffe de plus en plus les populations des pays pauvres.

## • Marée noire en Louisiane

# Société à irresponsabilité illimitée

« BP est responsable, BP paiera », a dit Obama en se rendant sur les côtes du golfe du Mexique, menacées par une gigantesque marée noire due à l'explosion d'une plate-forme BP située à 60 km au large de la Louisiane.

BP est certainement responsable et paiera peut-être, dans très longtemps, après moult procès, et pas grand-chose au regard des dégâts causés et des bénéfices encaissés, si on en juge d'après les autres affaires de ce genre. Par exemple, en mars 2010 la cour d'appel de Paris a statué sur le naufrage en décembre 1999 de l'*Érika*, un pétrolier affrété par Total. Pour 400 km de côtes polluées, Total a été condamné à 200,6 millions d'euros d'amende, moins de 2% de ses profits en 2009, et dégage de toute responsabilité civile.

Mais les tribunaux et les amendes sont loin d'épuiser la question. Les familles des onze travailleurs qui sont morts dans l'explosion de la plate-forme BP, et que la presse a vite oubliés, seront certainement indemnisés, car la mort des travailleurs entre dans les calculs des assureurs. Mais s'il faut contraindre BP à payer, il faudrait aussi se demander comment se prémunir contre de telles catastrophes à répétition.

Depuis des années, BP a supprimé des milliers d'emplois pour faire des milliards d'euros

de profits supplémentaires, en jurant qu'il ne sacrifiait pas la sécurité de ses installations. Pourtant, après l'explosion d'une raffinerie BP au Texas en 2005, l'enquête officielle avait conclu au défaut de maintenance et d'investissement. La direction demandait aux travailleurs de « foncer jusqu'à ce que ça casse ». Quinze d'entre eux en étaient morts. BP, comme tous les grands groupes capitalistes, a depuis continué sa politique d'économies, tablant sur trois milliards d'euros supplémentaires ainsi versés aux actionnaires en 2009. Qui dira quelle économie, sur quelle partie de la plate-forme, sur le salaire ou l'emploi de quel travailleur, sur le contrat de quel sous-traitant, a été la cause de l'explosion?

Mais on peut aussi se poser une autre question: l'exploitation de tous les gisements sous-marins situés en grande profondeur est-elle, au regard des difficultés et des risques encourus, une nécessité? Cette question, les pétroliers ne se la posent pas. Pour eux, seul compte le fait que les forages offshore sont rentables, et même de plus en plus rentables

avec la hausse du cours du pétrole. Tellement rentables même que, sous la pression des compagnies pétrolières, le gouvernement d'Obama vient d'autoriser de nouveaux forages en mer. Il y a trois semaines, une plate-forme exploitée par BP, Shell et Chevron a commencé à extraire du pétrole par 2500 mètres de fond, 1000 mètres de plus que celle qui vient d'exploser, le record pour un forage offshore. Mais que se passera-t-il en cas d'accident?

Les compagnies pétrolières prennent ces risques sans avoir la moindre idée des solutions à apporter en cas de marée noire. Plus de quarante ans après le naufrage du *Torrey Canyon*, la première marée noire, on en est toujours à la pelle de chantier et au ramassage de boulette sur les plages.

Le soi-disant « principe de précaution » semble s'appliquer à tout, sauf à la recherche du profit. C'est pourtant la cause principale des catastrophes qui s'abattent sur la planète, ne serait-ce que parce qu'elle empêche l'humanité d'évaluer réellement ses besoins, d'exploiter rationnellement les possibilités naturelles et techniques en ne prenant que les risques calculés et, surtout, nécessaires.

Paul GALOIS



Reuters

Au sommaire de

## LUTTE DE CLASSE N° 127 (avril 2010)

Après les élections régionales

- *Au lendemain des élections régionales*
- *Le NPA à la lumière de sa campagne électorale*
- *Combat Ouvrier aux régionales en Martinique et Guadeloupe*

Documents et résultats

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro



## • Iles Malouines

# Une odeur de pétrole

Depuis la fin février, les îles Malouines sont de nouveau au centre d'un conflit entre la Grande-Bretagne, puissance occupante depuis 1833, et l'Argentine. Celle-ci revendique depuis longtemps, et à juste titre, ce petit archipel situé au large de ses côtes, ainsi que les archipels voisins de la Géorgie du Sud et des Sandwich du Sud, eux aussi occupés par la Grande-Bretagne.

À l'origine du conflit actuel se trouve une plate-forme d'exploration pétrolière britannique, dont la mise en place au large des Malouines fait figure de provocation, alors que Londres s'est engagé à se soumettre à un arbitrage en cours d'élaboration des Nations unies sur le partage des ressources naturelles des archipels.

En fait, cela fait longtemps que la question du pétrole des Malouines, et plus généralement des ressources naturelles des fonds marins entourant les trois archipels, sous-tend la politique de Londres et ses relations avec l'Argentine.

La découverte de larges

ressources pétrolières dans ces fonds remonte à 1969, année où elle fut évoquée pour la première fois au Conseil des ministres britannique. La forte hausse des cours pétroliers, au début des années 1970, provoqua une bousculade des compagnies pétrolières pour obtenir des concessions. Mais le gouvernement travailliste d'alors, préférant parvenir au préalable à un accord de répartition de ces richesses avec l'Argentine, décida d'en bloquer l'exploitation et d'entamer des négociations avec Buenos Aires.

Ces négociations étaient sur le point d'aboutir, lorsqu'en avril 1982 la dictature militaire

argentine du général Galtieri voulut redorer son blason en envahissant les trois archipels. Galtieri avait sans doute calculé que la Grande-Bretagne ne se risquerait pas à une riposte militaire à 14000 kilomètres de ses côtes, pour défendre les 1500 fermiers de la Falklands Islands Company et leurs 500000 moutons, qui constituaient toute la population des Malouines. Mais mal lui en prit. Car non seulement le Premier ministre britannique d'alors, Margaret Thatcher, avait elle aussi fort besoin de détourner l'attention de son propre électorat des effets d'une récession qui le touchait durement, mais l'impérialisme anglo-américain entendait bien montrer qu'il ne laisserait pas modifier sans réagir le statu quo à ses dépens. Et cela d'autant moins que l'on savait désormais que les réserves pétrolières marines des Malouines étaient

équivalentes à celles de la mer du Nord.

Thatcher envoya donc une puissante expédition navale, qui bénéficia de l'aide logistique de l'armée américaine. En juin 1982, les troupes anglaises reprirent les archipels, après des combats au corps à corps qui firent un millier de morts de part et d'autre. Et toute perspective de négociation avec l'Argentine sur l'exploitation des fonds marins des Malouines fut abandonnée.

Des prospections furent entreprises, par Shell en particulier, avec des résultats mitigés: les techniques d'exploitation marine étaient chères et le cours du pétrole pas assez élevé pour les rendre rentables. Mais la hausse brutale du cours du pétrole de ces dernières années a changé les données du problème. Et si, aujourd'hui, les grandes compagnies s'abstiennent encore de prospecter dans la région, du fait des

risques politiques, certaines se sont assurées des concessions (comme le géant australien BHP-Billiton), tandis que de petits opérateurs se risquent à prospecter sous protection britannique.

La politique britannique aux Malouines est très bien résumée par ce commentaire embarrassé d'un responsable de la diplomatie britannique dans les années 1930: « L'annexion des Malouines en 1833 a été tellement arbitraire aux yeux de l'opinion actuelle qu'il n'est guère aisé de prétendre qu'elles nous appartiennent sans appartenir comme des brigands internationaux ». Des « brigands internationaux », c'est ce que sont les puissances impérialistes. Et si le conflit actuel n'est pas encore à déclencher une nouvelle guerre, c'est quand même la menace de la canonnière qui perdure dans ce qui reste de leur pré carré.

François ROULEAU

## • Industrie

### Aides de l'État + réduction des effectifs = profits en hausse

L'indice de « confiance des directeurs d'achat du secteur industriel » (sic), publié par l'Institut Markit Economics, aurait retrouvé en avril 2010 son niveau de juillet 2006. De même, l'indice des « nouvelles commandes » retrouverait celui de septembre 2000, ce qui rendrait les industriels plus optimistes.

Les patrons interrogés pour l'établissement de ces indices disent constater une hausse des nouvelles commandes en provenance d'Asie, des États-Unis et de Grande-Bretagne. L'exportation retrouverait le rythme, plus soutenu, de décembre 2006.

On sait que les indices valent ce qu'ils valent, et souvent pas grand-chose, mais plusieurs grands groupes industriels relèvent actuellement leurs prévisions de profits pour cette année. C'est le cas du groupe français Pernod Ricard, des allemands Bayer et Siemens et du britannique AstraZeneca, parmi d'autres. Siemens, par exemple, qui avait envisagé des profits autour de 6 à 6,5 milliards d'euros en 2010 estime qu'ils seront finalement de 7,5 milliards.

Ce regain d'optimisme, destiné aussi à séduire la Bourse, est lié à des résultats du premier trimestre 2010 plutôt favorables. Cet accroissement de l'activité serait dû en partie au fait que des industriels sont arrivés au bout de leurs stocks et qu'ils chercheraient maintenant à les reconstituer. La production d'acier a ainsi progressé de 29% au premier trimestre

par rapport à la même période de 2009. De même, les achats de machines-outils allemandes ont augmenté de 21% et les commandes du fabricant mondial de machines à papier, le finlandais Metso, de 45%.

En fait, ce redressement des résultats a des explications que n'ignorent ni les analystes, ni les patrons. L'industrie automobile européenne, constatent-ils, a progressé de 9% grâce à la prolongation de la prime à la casse, c'est-à-dire un coup de pouce de l'État. Aux aides financières, parfois massives, que les industriels ont pu recevoir s'ajoute « la compression des coûts » qui a permis aux industriels européens, en réduisant les effectifs (moins 5% chez Siemens), et donc les salaires versés, de faire grimper les profits, engendrant, pour certains, des bénéfices trois fois meilleurs, même quand la progression du chiffre d'affaires restait modeste.

Aides de l'État et réduction des effectifs (licenciements, suppressions de postes) restent les clés qui ouvrent aux actionnaires la voie à des dividendes encore meilleurs, mais aux travailleurs cela ne rapporte qu'une exploitation accrue!

Jacques FONTENOY

## • Construire des logements

### Une urgence vitale

Le Pôle national de lutte contre l'habitat indigne estime à 300 000 le nombre de logements insalubres loués à prix d'or par des marchands de sommeil à des familles qui n'ont pas d'autre choix que de payer, faute de se retrouver à la rue. Et l'activité de ces propriétaires prend de l'ampleur avec la crise, la hausse du chômage et l'insuffisance criante du nombre de logements à loyers abordables.

Si les marchands de sommeil existent, c'est d'abord parce que près d'un million de familles – 320 000 dans la seule région Ile-de-France – attendent un logement dit « social », familles à qui on répond qu'il n'y aura rien avant plusieurs années.

Pour faire face à cette situation dramatique, les moyens ne

manquent pas pourtant. L'État pourrait faire construire des centaines de milliers de logements confortables, loués à des prix abordables. Et il pourrait aussi faire appliquer la loi de 1945 qui permet de réquisitionner les logements vides, très nombreux dans les grandes villes. Ce faisant on verrait d'autres constructions que ces milliers de mètres carrés de bureaux et de logements haut de gamme que les promoteurs financent en priorité pour un profit maximal et immédiat.

Mais tout ce que le gouvernement sait faire, ce sont des discours sur le mal-logement. Et tant que cela durera les marchands de sommeil pourront dormir sur leurs deux oreilles.

Cédric DUVAL

## • Tickets restaurant et chèques vacances

### Taxation en préparation



Le journal *Les Échos* du 3 mai annonce que le ministère des Finances envisage de taxer les tickets restaurant et les chèques vacances. Le prétexte serait de lutter contre les déficits du budget de l'État en récupérant 400 millions d'euros par exemple avec la taxation des tickets restaurant qui actuellement ne sont pas soumis aux cotisations sociales et ne sont pas imposables. De plus le ministère de l'Économie met en avant le fait que certaines entreprises auraient choisi de développer les tickets restaurant pour ne pas augmenter les salaires... et ne pas payer de charges sociales supplémentaires. Taxer les tickets restaurant et les chèques service serait donc finalement une mesure de justice fiscale.

Pour le moment on en est encore au stade d'un projet qui, en apparence, ne concernerait que les patrons puisque ce serait à eux de payer cette taxe. Mais si cette taxation devient effective, nul doute qu'elle aura aussi des conséquences sur le pouvoir d'achat des salariés.

En effet dans bien des entreprises et souvent les plus petites, les tickets restaurants sont un des seuls avantages accordés aux salariés. Et si les patrons doivent payer une taxe, rien ne dit qu'ils ne diminueront pas le montant des chèques restaurants pour les 3,5 millions

de salariés qui en bénéficient aujourd'hui ou qu'ils n'y renonceront pas.

En tout cas, on peut craindre de cette mesure que les salariés en soient finalement les victimes.

Cédric DUVAL

## • Carte bancaire

### Pour les plus modestes, des services bien moindres

Une étude du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observatoire des conditions de vie) montre que, parmi les ménages bénéficiant des minimums sociaux, ceux qui utilisent une carte bancaire étaient 39% en 2001 et 80% en 2009. Leur nombre a donc doublé.

Mais les services proposés à cette catégorie sociale ne sont pas les mêmes qu'au reste de la population. Sur les 13% des ménages pauvres, touchant moins de 910 euros par mois, 53% d'entre eux ne peuvent

retirer de l'argent que dans un seul réseau bancaire. Parmi ces titulaires de cartes bancaires, seuls 10% bénéficient d'une carte à débit différé, dont la cotisation est plus élevée. Par ailleurs, seuls 21% des ménages pauvres ou en situation de précarité ont une autorisation de découvert de plus de 450 euros contre 40% sur le reste de la population. Les banques ne sont jamais généreuses avec les plus démunis même si eux aussi leur rapportent de l'argent.

Claire DESPLANTES

## • Sanofi Aventis

### Les actionnaires soignés

Sanofi Aventis annonce, pour le premier trimestre de l'année en cours, 1,7 milliard d'euros de bénéfices. En 2009, le groupe pharmaceutique avait déjà réalisé 8,5 milliards d'euros de bénéfice, 30 milliards en quatre ans.

La vente de vaccins contre la grippe H1N1 a permis aux actionnaires de toucher de très confortables dividendes : l'État avait commandé à Sanofi 28 millions de doses.

Mais comme l'État en a résilié finalement 11 millions, il a dû payer deux millions d'euros d'indemnités aux actionnaires. Deux millions d'euros

pris dans les caisses de l'État pour un groupe milliardaire,

ce ne serait là ni du vol, ni du gaspillage!



# Coup de colère chez Airbus

Chez Airbus, 498 avions ont été livrés en 2009 (record historique) et il y a pour six ans de travail au moins. De plus, avec le plan de suppressions d'emplois Power 8, les conditions de travail se sont dégradées. Alors, lorsque la direction d'Airbus France, qui regroupe les usines de Toulouse, Nantes et Saint-Nazaire, a pour 2010 annoncé 1,5 % d'augmentation (incluant les augmentations générales et les augmentations individuelles), le sentiment qu'on se moquait des travailleurs était largement partagé.

## À Nantes



Airbus Nantes, le conflit de 2007 est dans les mémoires.

**L'usine emploie 2 000 personnes, dont 1 000 à la production, qui fabriquent en majorité la partie centrale de tous les Airbus.**

Vendredi 23 avril, à l'appel d'une intersyndicale regroupant FO, CGC, CFTC (majoritaires), la CGT et la CFDT, 600 salariés de l'usine ont débrayé deux heures. Ils se sont ensuite rendus en manifestation à l'aéroport tout proche, pour faire pression comme à Toulouse sur les négociations salariales en cours.

À la fin de la manifestation, le secrétaire du Comité d'entreprise a annoncé qu'il tiendrait les salariés informés par voie d'affichage de la suite du mouvement décidé par l'intersyndicale.

Lundi 26 avril, à l'appel de l'intersyndicale, l'atelier des outils coupants, de la peinture et l'atelier du A320 (ce dernier sur proposition de la CGT) étaient bloqués par un mot d'ordre de grève. Un soutien financier sur l'ensemble de l'usine était par ailleurs proposé pour aider les grévistes concernés.

Le lendemain, à l'initiative de délégués CGT, des salariés d'autres secteurs de l'usine, non concernés par les blocages et appelés seulement à une solidarité financière, se sont regroupés devant les locaux du Comité d'entreprise. Ils ont

décidé de débrayer à leur tour et de défilé dans les ateliers aux cris de « *Tous ensemble, tous ensemble!* » pour convaincre les hésitants de se joindre au mouvement. C'est ainsi que deux cents travailleurs, venus de tous les secteurs de l'usine, se sont retrouvés dans une très bonne ambiance à l'atelier du A320, pour soutenir ceux qui bloquaient la production.

Après discussion, le mouvement a été reconduit sous forme de deux heures de grève matin et après-midi, et en fin de poste pour l'équipe de nuit. La CGT et la CFDT ont soutenu cette décision, mais pas par le reste de l'entente (FO, CGC, CFTC), qui ne tenait pas à élargir le mouvement de grève à l'ensemble de l'usine.

Mercredi 28 avril, le débrayage de deux heures à l'atelier du 320 a regroupé plus de monde, surtout le matin. Les discussions allaient bon train pour dire qu'il fallait continuer jeudi, car de plus en plus de travailleurs débrayaient, et même des syndiqués FO, qui ne se contentaient plus des blocages décidés par leur propre direction à la Peinture et à l'atelier des outils coupants. À la fin de ce débrayage, il fut décidé de voter la continuation du mouvement, à la grande majorité des présents, sous le regard affligé de tout le gratin de la direction

écoutant et surveillant de très près ce qui se passait.

À l'assemblée du jeudi 28 avril, une grosse majorité des grévistes était pour une heure de grève le lendemain, tandis que d'autres préféraient le blocage des portes d'entrée. L'intersyndicale proposait pour sa part une opération usine morte, ce qui revenait à dire aux travailleurs de rester chez eux en congé ou en grève. Finalement la proposition d'une heure de grève a été majoritaire.

Vendredi, on apprenait qu'à Toulouse la direction proposait la réouverture des négociations pour mardi 5 mai et que l'intersyndicale appelait à reprendre le travail le jour même en attendant mardi. Lundi, l'intersyndicale nous informait que tout était suspendu aux négociations de mardi et que l'on serait tenu au courant de la suite à donner. La CGT (seule pour l'instant) appelle à une assemblée générale mercredi matin.

On en est là pour l'instant. Mais quelle que soit l'issue de ce conflit, il a d'ores et déjà redonné le moral à nombre de travailleurs qui se souviennent qu'en 2007 c'est par la grève qu'ils avaient obtenu 800 euros de prime que la direction ne voulait pas lâcher au départ.

Correspondant LO



## À Toulouse

**Le lundi 19 avril, l'intersyndicale réunissant FO, CGC, CFTC, CGT et CFDT a appelé à maintenir la pression pour faire aboutir les revendications : 3,5 % d'augmentation (incluant augmentations générales et individuelles), l'embauche des intérimaires, des apprentis, des CDD, les primes d'intéressement et de participation à la hauteur de celles accordées dans les autres filiales EADS. Le mouvement a été suivi avec succès dans les ateliers.**

Vendredi 23 avril, l'intersyndicale appelait à débrayer 1 heure 30, alors que se tenait avec la direction la deuxième réunion sur les salaires. Des milliers de travailleurs ont débrayé et se sont rassemblés devant le bâtiment direction. Le site de Toulouse compte 11 000 personnes dont 1 700 ouvriers répartis entre les chaînes d'assemblage A320, A340-A330, A380, et l'usine de fabrication des mâts réacteurs à Saint-Éloi. Il faut ajouter 5 000 ingénieurs à Airbus Siège. La manifestation qui a suivi, jusqu'au rond-point La Crabe, a été importante.

La direction a lâché 0,4 % de plus et 557 euros en guise de prime d'intéressement.

Ces propositions ayant été jugées insuffisantes, l'intersyndicale a décidé, lundi 26 avril, d'empêcher le déchargement des Bélugas, ces avions qui amènent des quatre coins de l'Europe les tronçons d'avions à assembler. Pour ce faire, elle appelait à la grève chaque chaîne un jour différent et les travailleurs des bureaux le dernier jour de la semaine, et elle demandait aux travailleurs de se retrouver à chaque fois, au bâtiment C40, lieu de déchargement des Bélugas. Elle organisait également des collectes dans tous les selfs, notamment pour soutenir la vingtaine de travailleurs du C40, les seuls qui seront en grève toute la semaine.

Aucune assemblée générale n'a été organisée pour nous demander notre avis.

Dès midi, les travailleurs de la chaîne A340-A330 (y compris des sous-traitants nettoyeurs avion) sont allés devant

le bâtiment C40. Le bâtiment étant bloqué, les Bélugas n'ont pas été déchargés et les chaînes n'ont plus été approvisionnées!

Mardi, c'était au tour de la chaîne A320. Les bâtiments M91, M15 étaient complètement vides. Du jamais vu! Devant le C40, un écran géant a été installé, sur lequel les travailleurs ont pu suivre l'actualité et copieusement huer le DRH interviewé par France3, quand il a osé parler des salaires à 2 000 euros.

Mercredi, ce sont les ouvriers de la chaîne A380 qui ont fait grève et sont venus au point de rendez-vous, le C40.

Le lendemain, les ouvriers de Saint-Éloi, qui piaffaient d'impatience depuis le début, sont tous venus ou presque. Des tentes ont même été installées tout à côté, pour améliorer le confort des grévistes la nuit.

En tout cas, faire grève 8 heures sur le lieu de travail, et pas simplement une manifestation sur les roades de Toulouse, c'était nouveau pour la plupart des travailleurs. Même les anciens qui ont connu la grève de 1974 n'en revenaient pas.

Vendredi 30 avril, quand les ingénieurs du Bureau d'études, du siège, les informaticiens... sont arrivés, c'était noir de monde. Et c'est là que le dirigeant de l'intersyndicale est venu annoncer que, la direction convoquant les syndicats pour rediscuter salaires mardi 4 mai, le blocus du bâtiment C40 était levé. Il y a eu des sifflets mais aussi des applaudissements, tandis que beaucoup restaient perplexes.

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans les ateliers, et là l'incompréhension, la colère, l'amertume fusaient. Certains avaient préparé le sac de couchage pour passer le week-end à l'usine. Des délégués se sont fait prendre à partie. En effet, pourquoi arrêter le mouvement et pourquoi n'y a-t-il pas eu une assemblée générale où on aurait pu justement décider, tous ensemble, de la suite à donner?

Lundi 3 mai, la reprise s'est faite dans une ambiance plutôt à l'expectative...

Correspondant LO

## • Durisotti – Sallaumines (Pas de Calais)

### Des licenciements qui passent mal



**Durisotti est une entreprise de transformation et d'adaptation de véhicules utilitaires pour les transports, pour l'État (gendarmerie...) mais aussi pour des artisans. Il y a encore 420 salariés à l'effectif.**

La crise a entraîné une baisse des commandes pour cette entreprise jusque-là florissante. En 2009 Durisotti, comme les grands groupes automobiles, a bénéficié d'un soutien de l'État qui a anticipé sur des commandes de véhicules à venir (gendarmerie) et a alimenté ce que le patron a appelé un « plan de relance ». Profitant de cette situation la direction a d'ailleurs largement augmenté la pression dans les ateliers justifiant la montée des cadences et de la productivité par la nécessité de faire face à la situation difficile. En même temps elle jetait à la rue les intérimaires.

Depuis septembre 2009 une journée de chômage par semaine a été imposée puis une deuxième à partir de janvier de cette année. Le chômage est payé à 75 % du brut.

Dès la fin de l'année 2009, une fois ce « plan de relance » terminé, le patron a commencé à parler de la nécessité de licencier. Depuis il pleure misère, prétendant que seuls les licenciements pourront faire revenir les comptes dans le vert.

Mais, ces dernières

semaines nous avons appris qu'au cumul, sur les cinq dernières années et malgré la baisse des commandes, les profits de l'entreprise restent très largement positifs, tout comme les dividendes et les prestations de toutes sortes versés aux actionnaires familiaux et qui sont à juste titre perçus comme véritablement scandaleux.

Une première manifestation avait été organisée en mars dans les rues de Sallaumines, pour protester contre les menaces de licenciements. L'annonce officielle des 76 licenciements a été suivie d'une autre manifestation la semaine dernière, dans les rues de Lens cette fois-ci. Les deux manifestations, dynamiques, bien accueillies par la population, ont donné un bon moral.

Vendredi 30 avril, la direction a fait de nouvelles propositions d'indemnités pour ceux qui partiraient. Mais, les 12 à 16 000 euros proposés (en fonction de l'âge) en plus des indemnités légales sont apparus comme ridicules.

L'assemblée générale a donc décidé d'arrêter complètement le travail. Le mouvement de grève est très largement majoritaire. Les licenciements ne passent pas, et les travailleurs pensent que si on ne peut pas empêcher tous les licenciements, il faudra au moins que le patron paye cher, car il en a les moyens.

**Correspondant LO**

## • Marseille (8<sup>e</sup> arrondissement)

### Grève des facteurs contre les suppressions de postes

Les facteurs du 8<sup>e</sup> arrondissement de Marseille sont en grève à 90% depuis le 13 avril contre la suppression d'une dizaine d'emplois et l'aggravation de leur charge de travail.

Il y a sur le secteur 88 facteurs. La direction pour, dit-elle, s'adapter à la baisse du volume de courrier à distribuer, veut supprimer seize positions de travail et les répartir de telle sorte qu'elle affirme n'en supprimer que quatre. Par dessus le marché, expliquant que cela allégerait la charge de travail – comprenne qui pourra! – elle veut supprimer 22 jours de repos compensateurs sur 34. Les facteurs soulignent que la direction, quand elle supprime des postes de titulaires, recourt ensuite à des intérimaires qui travaillent dans la précarité sans pouvoir de ce fait acquérir la connaissance du secteur.

Les facteurs sont en plus scandalisés de voir à quel point le service se dégrade pour eux-mêmes et pour les usagers. Dans les bureaux de Marseille qui ont déjà connu de telles



réorganisations, il y a des milliers de courriers en souffrance tous les jours.

Les facteurs ont donc fait appel par tracts à la population pour qu'elle les soutienne. Près de 200 postiers et usagers ont manifesté jeudi 29 avril du bureau de poste du centre commercial de Bonneveine à la place de Sainte-Anne.

Mardi 4 mai, une rencontre était prévue entre la direction et les grévistes qui en sont à leur vingt-deuxième jour de grève.

Les facteurs de Marseille 8<sup>ème</sup> sont venus, mardi 4 mai, discuter avec leurs collègues du centre-ville (Marseille 1<sup>er</sup>) qui se sont mis à leur tour en grève.

La direction de La Poste a précisé que la grève, « ce n'est pas une solution; des discussions de cette importance ne peuvent se concevoir que dans un climat serein ».

Mais qu'est-ce qui l'empêchait donc d'entendre les revendications des facteurs?

**Correspondant LO**

## • Peugeot - Sochaux

### Des semaines de six jours en juin

À Sochaux, beaucoup d'ouvriers de fabrication ne savent qu'au dernier moment s'ils travaillent ou pas le lendemain. On leur demande donc de téléphoner à un numéro vert, la veille au soir pour le lendemain matin, voire le matin pour l'après-midi!

Le volcan islandais a lui aussi fait ressentir ses effets. La production de 308 a ainsi été interrompue les 27 et 28 avril. On a appris à cette occasion que des éléments électroniques venaient par avion de Chine et du Brésil. La direction vient d'annoncer la récupération de ces journées,

ainsi que la journée du pont de l'Ascension, au cours de samedis travaillés obligatoires en juin. Comme si une journée de travail supprimée à la dernière minute équivalait à un samedi imposé, et par conséquent à une semaine de six jours travaillés. Certains ouvriers qui ont d'ailleurs travaillé les 27 et 28 avril seront eux aussi convoqués des samedis de juin!

Ce qui est évidemment en cause, ce n'est pas une catastrophe naturelle exceptionnelle et momentanée, mais la production à flux tendu. Ce numéro vert a été mis en place

depuis des années, mais il est de plus en plus utilisé. Des centaines d'entreprises fournissent Sochaux, et il arrive souvent que la machine se grippe: grève chez un équipementier, panne technique chez un autre, transport routier paralysé en hiver, les causes ne manquent pas tout au long de l'année.

Et systématiquement, le patron répercute sur le personnel les conséquences de cette organisation voulue du travail avec ses annulations et ses samedis travaillés, de moins en moins supportés par les travailleurs.

**Correspondant LO**

## • Thomson Grass Valley – Rennes

### La lutte contre les licenciements continue

Jeudi 29 avril avait lieu à Conflans-Sainte-Honorine (78), au siège de la société Thomson Grass Valley France, une réunion sur les modalités concrètes de la suppression annoncée de 327 postes (licenciement, départ en retraite, mutations...).

Nous sommes montés en car à une centaine de Rennes pour rejoindre nos collègues

de Conflans qui manifestaient sur place. Ceux-ci avaient décidé de marquer le coup en organisant des piquets à l'entrée de l'entreprise. L'ambiance était combative et nous étions tous décidés à montrer à la direction qu'elle devrait compter avec nous.

Nous avons manifesté dans les bâtiments et rejoint la Direction. Vers 15 heures, nous

avons envahi la salle de réunion malgré la dizaine de gros bras censés nous en tenir éloignés. Certains d'entre nous ont posé des questions au PDG et à son adjoint. Ceux-ci se sont contentés de confirmer la mise en œuvre du plan de licenciement. Du coup la situation est restée bloquée jusqu'à notre départ, tard dans la nuit.

Pour beaucoup, c'était la

première fois que nous rencontrions ces personnages. En les ayant devant nous pendant plusieurs heures, nous avons pu mesurer à quel point notre sort leur importe peu.

Le samedi, nous nous sommes retrouvés à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, avec d'autres collègues qui n'avaient pas fait le déplacement de Conflans. Nous avons pu commenter

ensemble la lettre envoyée la veille par la direction à tout le personnel, lettre dans laquelle elle condamne notre action du jeudi au nom de « l'ordre Républicain » et menace les « meneurs » de poursuite judiciaires.

Mais nous sommes bien décidés à ne pas nous laisser faire.

**Correspondant LO**

• 1919-1920

## Les « deux années rouges » de l'Italie

**Durant les deux années 1919 et 1920, restées dans l'histoire de l'Italie comme le *Biennio rosso* (les deux années rouges), le pays fut secoué par une véritable crise révolutionnaire. Comme dans un grand nombre de pays d'Europe et du monde, la fin de la Première Guerre mondiale et l'exemple de la révolution russe de 1917 incitaient la classe ouvrière à passer à l'offensive contre la bourgeoisie.**

La guerre avait coûté très cher aux classes populaires. 670 000 soldats étaient morts et 500 000 restaient mutilés. L'appauvrissement était général. En 1918, la production était tombée à 73 % de son niveau de 1913. L'essor de l'industrie, auparavant alimentée par les commandes de guerre, s'était arrêté faute de débouchés. Les soldats rentrant du front se retrouvaient brutalement confrontés au chômage. La valeur de la monnaie, la lire, chutait, provoquant la ruine des travailleurs, mais aussi des artisans et des commerçants. Les prix grimpaient, passant de l'indice 100 en 1913 à l'indice 576 à la fin de 1919. En cette même année, les salaires n'atteignaient que l'indice 249,7. La guerre était finie, mais les classes populaires sombraient dans la misère.

### Une situation révolutionnaire...

Mais celles-ci n'étaient pas prêtes à accepter sans rien dire les sacrifices. Et dès 1918 le pays connut une agitation sociale qui ne cessa ensuite de s'amplifier.

Celle-ci toucha en particulier les campagnes. Les soldats démobilisés, ouvriers agricoles ou paysans pauvres, se mirent à leur retour du front à occuper les terres des grandes propriétés, les latifundia, nombreuses en Italie. Le gouvernement avait promis un partage des terres, mais les paysans pauvres ne comptaient pas sur ses promesses. Commencées en août 1919 dans la campagne romaine, les occupations de terres continuèrent jusqu'à l'été 1920, notamment en Sicile. Par leur lutte, les paysans réussirent à faire reculer les propriétaires et le gouvernement : à condition d'être organisés en coopératives, les paysans obtinrent le droit de rester quatre ans sur les terres spontanément occupées (décret Visochi du 2 septembre

1919). Les ouvriers agricoles, quant à eux, s'appuyèrent sur les municipalités dirigées par les socialistes. Ils s'organisèrent en syndicats, dans des « ligues » qui, tout comme pour les ouvriers d'industrie, imposèrent des contrats collectifs.

Dans le même temps, partout dans le pays, on assistait à des émeutes contre la vie chère. À partir du mois de juin 1919, des foules exaspérées prirent d'assaut les magasins, d'abord en Romagne, puis en Ligurie, en Toscane, en Émilie, dans toute la Péninsule. Les affrontements avec la police ou la troupe furent nombreux et violents, mais les soldats fraternisèrent aussi parfois avec les travailleurs.

Cette agitation dura des mois. Il ne s'agissait pas de simples coups de colère sans lendemain. Les marchandises étaient parfois simplement pillées, mais la population les réquisitionnait également pour les porter ensuite à la Bourse du travail de la ville. Dans des centaines de villes naissaient des comités chargés des réquisitions ou du ravitaillement. Des groupes de travailleurs vérifiaient que soient respectées les réductions de prix qu'ils avaient imposées.

Parallèlement, les grèves succédaient aux grèves : il y en eut 1 663 en 1919, 1 881 en 1920. Dans de nombreuses régions, les travailleurs arrachèrent des augmentations de salaire. Ils obtinrent aussi la limitation de la journée de travail à huit heures, la généralisation des contrats collectifs.

Les grèves devinrent presque insurrectionnelles. Ainsi le 11 juin 1919, à La Spezia, les ouvriers en grève s'affrontèrent à des carabinieri qui ouvrirent le feu, tuant deux travailleurs et en blessant vingt-cinq. Le mouvement gagna ensuite Gênes, où 50 000 travailleurs descendirent dans la rue, puis Pise et Bologne. Le 7 juillet, la grève était générale à Naples. Puis elle gagna Tarente, au sud de la Péninsule. Le mouvement touchait toute l'Italie et la classe ouvrière semblait marcher vers le pouvoir.

Signe de cette effervescence, les travailleurs rejoignirent massivement les organisations ouvrières. Les effectifs de la CGL, la CGT italienne, qui étaient de 312 000 en 1914 et de 249 000 en 1918, grimperent à 1 160 000 en 1919, puis à 2 200 000. Les Bourses du travail constituaient de fait, dans les communes, une sorte de deuxième pouvoir local.

Le Parti Socialiste Italien, lui, passa de 50 000 adhérents à 200 000.

Dans de nombreuses entreprises, on vit apparaître des conseils d'usine, témoignant du désir des travailleurs de suivre l'exemple des soviets, ces comités qu'avaient mis en place les travailleurs russes durant la révolution. « *L'activité des Conseils et des Comités d'entreprise donna sa mesure pendant les grèves; ces grèves perdirent leur caractère impulsif, fortuit, et devinrent l'expression de l'activité consciente des masses révolutionnaires. L'organisation technique des Conseils et des Comités d'entreprise, leur capacité d'action firent de tels progrès qu'il fut possible d'obtenir en cinq minutes que les seize mille ouvriers de chez Fiat, dispersés en quarante-deux ateliers, suspendent le travail* », raconte Antonio Gramsci, qui allait être en 1921 un des fondateurs du Parti Communiste Italien.

Cette montée en puissance de la classe ouvrière se traduisit aussi sur le plan électoral. En novembre 1919, aux élections législatives, premières élections politiques au suffrage universel et à la proportionnelle, le Parti Socialiste Italien obtint 156 députés sur 508, avec 32 % des suffrages exprimés.

### ... sans direction révolutionnaire

Les organisations ouvrières, devenues puissantes, semblaient près de défendre une politique révolutionnaire. Le Parti Socialiste Italien, qui avait été un des seuls à ne pas s'associer à la politique de guerre de son gouvernement, fut aussi un des premiers à adhérer, en mars 1919, à la Troisième Internationale fondée par les bolcheviks. Il n'en existait pas moins au sein du PSI une tendance réformiste, mais la direction du parti se disait en majorité « maximaliste », selon le terme en usage à l'époque. C'est-à-dire qu'elle tenait un langage révolutionnaire, parlant de la « *destruction des organes de la domination bourgeoise* », décrivant la période comme celle de la « *dissolution et de l'écroulement de tout le système capitaliste* ». Mais en fait il y avait un gouffre entre ces propos et l'attitude concrète de la direction socialiste. Le PSI ne faisait rien pour coordonner les luttes des travailleurs ni pour leur donner comme objectif la prise du pouvoir politique.

Seule une petite opposition,

autour de dirigeants comme Gramsci ou Bordiga, était consciente des insuffisances de la direction socialiste. Bordiga, qui avec Gramsci allait fonder un peu plus tard le Parti Communiste, dénonçait le 2 mai 1920 dans son journal *Il Soviet* l'erreur « *de poser la question du pouvoir dans l'usine avant de poser la question du pouvoir politique central* », ajoutant : « *Il est aussi du devoir des communistes d'utiliser la tendance du prolétariat à s'emparer du contrôle de la production, en l'orientant contre l'objectif central, le pouvoir d'État du capitalisme.* »

Malheureusement, la classe ouvrière agissait sans plan d'ensemble, et donc sans que le problème de la prise du pouvoir puisse se poser concrètement. Le PSI ne donnait aucune directive, et cette absence de direction se fit cruellement sentir lors de la grève générale de septembre 1920.

Ce furent les patrons de la métallurgie qui provoquèrent l'affrontement, en décidant un lock-out général à la fin août 1920. En réponse, les travailleurs occupèrent les usines et se mirent à gérer eux-mêmes la production au moyen de Conseils d'usine élus. Cette fois la situation mettait directement face à face la bourgeoisie et la classe ouvrière, et réclamait une initiative politique. Celle-ci n'allait pas venir, la direction du Parti Socialiste et celle de la CGL se renvoyant la balle. Puis la CGL mit un terme au mouvement, sur la promesse d'une reconnaissance de principe du contrôle ouvrier, un projet qui ne rentra jamais en application. La désillusion commença à s'installer dans la classe ouvrière, qui comprit que son grand espoir avait été bradé par les réformistes de la CGL et du PSI.

La grève de septembre 1920 marqua un tournant. Dès lors le mouvement alla vers le reflux. Les travailleurs, dans leur offensive, n'avaient pu aller jusqu'à renverser le pouvoir de la bourgeoisie. Mais la bourgeoisie, de son côté, avait senti le vent du boulet. Après avoir durant deux ans vu son pouvoir vaciller et craint une révolution, elle était désormais décidée à reprendre toutes les concessions qu'elle avait dû faire face à la montée ouvrière. Plus encore, elle voulait en finir avec la menace constituée par cette classe ouvrière combative et consciente et par ses organisations.

C'est pourquoi, dès cette fin 1920, la grande bourgeoisie allait financer les bandes fascistes, ouvrant ainsi la voie à la prise du pouvoir par Mussolini deux ans plus tard. Comme allait le rappeler Trotsky dans un écrit de 1932 : « *Le fascisme est issu directement du soulèvement du prolétariat italien trahi par les réformistes. [...] La dictature du prolétariat était une réalité, il fallait seulement l'organiser et en tirer toutes les conclusions. La social-démocratie prit peur et fit marche arrière. Après des efforts audacieux et héroïques, le prolétariat se retrouva dans le vide. L'effondrement du mouvement révolutionnaire fut la condition préalable la plus importante de la croissance du fascisme. En septembre, l'offensive révolutionnaire du prolétariat s'arrêtait; dès novembre, se produisit la première attaque importante des fascistes.* » Ce n'est pas la détermination qui a manqué aux travailleurs italiens au cours de ces « deux années rouges », mais avant tout une direction, un véritable parti ouvrier révolutionnaire.

Aline RETESSE



Des ouvriers de chez Lancia montent la garde pendant l'occupation de l'usine en 1920.

ARC

## • Afghanistan

# Quatre enfants afghans assassinés par des soldats français

Il a fallu plus de trois semaines pour apprendre que, le 6 avril dernier, des soldats français à la recherche d'insurgés dans la vallée de Brédaou, en Afghanistan, ont tiré un missile antichar sur un groupe de cinq enfants afghans de 10 à 15 ans, dont quatre sont morts.

Le chef d'état-major des armées a précisé « qu'il s'agissait de civils accroupis derrière un arbre, que les observateurs [de l'armée] n'ont pas détectés ».

Aussitôt, tout en regrettant « un terrible concours de circonstances », le ministre de la Défense Hervé Morin a défendu ses soldats qui, selon lui, « n'ont pas fauté » et auraient « respecté de toute évidence toutes les procédures ». Le « respect des procédures » peut donc conduire à la mort de civils innocents. Sans se démonter, le ministre de la Défense a ajouté que « l'armée française veille en permanence à maîtriser sa force » car « c'est ainsi que nous arriverons à gagner la confiance des populations afghanes ».

S'il a fallu trois semaines avant que cette affaire ne soit connue, c'est bien qu'elle n'allait guère dans le tableau que tentent de dresser ceux qui, comme le ministre, cherchent à justifier la présence de l'armée française et des autres troupes de l'OTAN dans ce pays, où ils prétendent que, armé jusqu'aux dents, on pourrait gagner la confiance des populations.

Cette confiance n'est pas près de s'instaurer, car les tirs contre les populations civiles ne cessent de se multiplier. L'ONU vient de rapporter que 2 412 civils ont été tués en Afghanistan en 2009, une progression de 14 % par rapport à 2008 et le pire chiffre, paraît-il, depuis le début de l'intervention impérialiste en 2001. Et si l'ONU cherche à atténuer l'impact de cette information, en disant que les insurgés ont plus tué de civils que les troupes de la coalition, cela reste à démontrer. Le 30 avril encore, deux femmes et une jeune fille

ont bel et bien été tuées par des troupes de l'OTAN.

De passage à Paris le 17 avril dernier, le chef militaire de la coalition, le général américain McCrystal, avait passé la main dans le dos des 3 750 soldats français engagés en Afghanistan à qui il demandait de « continuer leur excellent travail » ! Il admettait cependant que, « chaque fois que nous faisons souffrir un Afghan, nous faisons souffrir un être humain et nous portons tort à notre cause » et que la solution « n'est pas purement militaire, mais politique ». Mais, alors qu'il s'appête à lancer ses troupes contre les insurgés dans la région de Kandahar, il pense toujours que « la guerre peut encore être gagnée ».

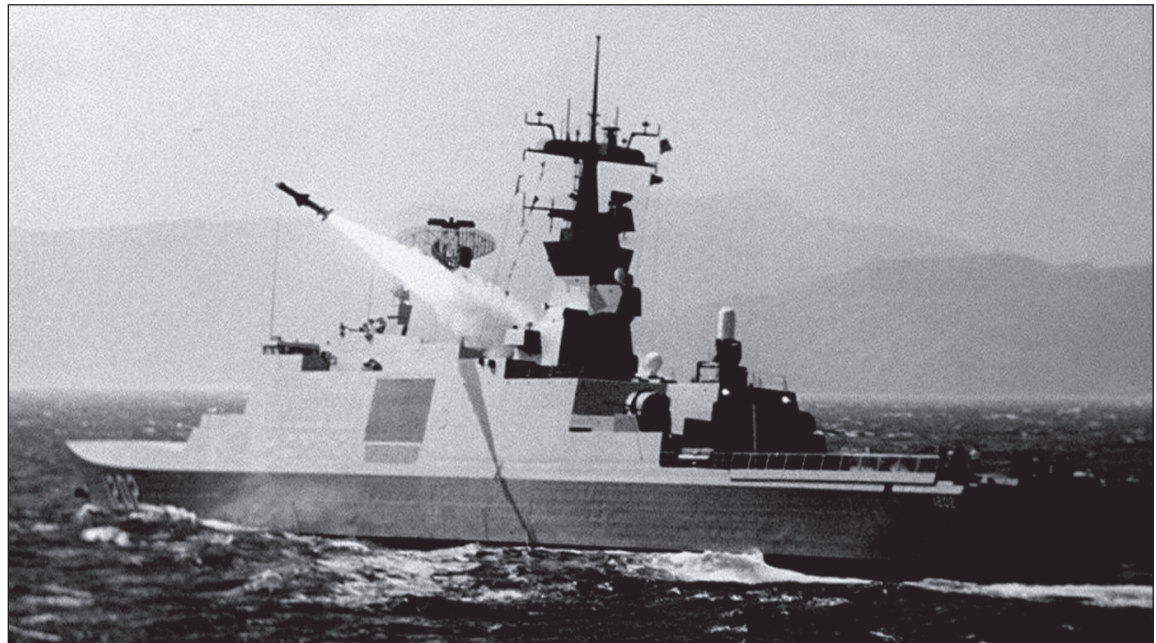
En engageant ses troupes en Afghanistan en 2001, la coalition des grandes puissances, dont la France, prétendait écarter à jamais les intégristes talibans, apporter la démocratie, faire respecter le droit des femmes, amener l'éducation et la santé à des populations parmi les plus pauvres de la planète. À la place, elle a dévasté les réseaux d'eau et d'électricité, soutenu une caricature de démocratie avec ses élections truquées, développé la guerre civile, multiplié les insurgés, avec qui il lui arrive maintenant d'envisager de négocier.

En attendant, cette intervention a fait payer bien chèrement à la population afghane le fait que les États-Unis et leurs alliés voudraient garder le contrôle de ce pays. C'est dire que, tant que les soldats de l'OTAN seront là, le sort de la population afghane ne pourra que se dégrader. Alors, hors d'Afghanistan les troupes françaises et de l'OTAN !

Jacques FONTENOY

## • Affaire des frégates de Taïwan

# La population devra payer pour les magouilles des marchands d'armes



**Au bout de nombreuses années de procédures, la cour internationale d'arbitrage a finalement condamné Thales (ex-Thomson CSF) à rembourser plusieurs centaines de millions de dollars à Taïwan. Dans le contentieux qui les opposait au sujet de la vente de six frégates militaires, la cour a ainsi donné raison à Taïwan, qui accusait Thomson CSF d'avoir versé des commissions illégales en vue d'obtenir cet énorme marché.**

L'affaire de ces frégates, fabriquées conjointement par Thomson CSF et la DCN (Direction de la construction navale, qui était totalement sous contrôle de l'État français), remonte à 1991. À l'époque, Thomson CSF et le gouvernement de Taïwan avaient signé un contrat pour la vente de ces

six navires, lequel incluait une clause interdisant le recours à des intermédiaires et le versement de commissions. Or, comme il est courant dans ce genre d'opération, Thomson a versé de considérables pots-de-vin à des réseaux chargés de faciliter l'opération, qui ont évidemment été intégrées dans la facture présentée à Taïwan.

Le principal intermédiaire, un homme d'affaires d'origine chinoise, aurait ainsi touché près de 500 millions de dollars pour ses interventions auprès des autorités de Taïwan. Un autre, Alfred Sirven, était intervenu pour obtenir l'appui du ministre des Affaires étrangères de l'époque, le socialiste Roland Dumas, par le biais de sa protégée Christine Deviers-Joncour. De hauts cadres de Thomson, des responsables politiques et certains partis français auraient également profité de ces largesses. Mais impossible d'en connaître les noms et d'avoir

la preuve de leur implication dans ces magouilles, car tous les gouvernements, de droite comme de gauche, qui se sont succédé depuis ont invoqué le « secret défense », pour empêcher la justice d'avoir accès aux pièces les plus sensibles du dossier.

Le comble dans cette histoire c'est que, si Thomson qui pilotait l'opération a été condamné, c'est l'État français qui devra s'acquitter de l'essentiel de l'amende, soit environ 545 millions d'euros, au titre de sa participation, via la DCN, dans le contrat de vente.

Ceux qui brandissent le « secret défense » prétendent qu'ils veulent « protéger les intérêts fondamentaux de la nation ». La population appréciera de payer ainsi pour permettre aux capitalistes privés et à leurs complices de se partager de fabuleux profits !

Roger MEYNIER

## • Procès Pasqua

# Happy end au cinquième acte

Le procès de Charles Pasqua devant la Cour de justice de la République s'est terminé heureusement pour lui.

Relaxé dans deux des affaires pour lesquelles il était poursuivi, il a écopé d'un an de prison avec sursis pour avoir détourné cinq millions d'euros d'une société contrôlée par son ministère. Ni prison ferme, ni amende, ni inéligibilité donc : une condamnation certes, mais sans conséquences fâcheuses. Les quatre ans de prison dont deux ferme, 200 000 euros d'amende et la suppression des droits électifs requis par l'avocat général étaient utiles pour la tension dramatique de la pièce, avant le soupir de soulagement de la scène finale.

Ce sont ses « pairs » qui l'ont jugé : six députés, six sénateurs et trois juges professionnels. Ils lui ont donné du « Monsieur le ministre d'État », quand ce n'était pas du « Cher collègue ». Ils l'ont même relaxé d'une affaire de financement politique illégal pour laquelle il avait été condamné définitivement en 2008 !

Pasqua a fait appel à leur complicité : « J'ai la faiblesse de penser que vous me connaissez. » Il a chargé ses subordonnés, s'est déclaré blessé, meurtri. Il n'a pas hésité à forcer la note dans sa déclaration finale : « Imaginer qu'après avoir fait tout ce que j'ai fait pour le mouvement gaulliste, j'aurais entamé quelque chose pour mon

propre intérêt, ça ne tient pas une seconde ! » Après soixante ans de coups tordus et de combines qui ont émaillé sa carrière, il veut nous faire croire qu'il est innocent comme l'agneau qui vient de naître.

Et après cela, Pasqua fait le procès de cette justice qui a été si bonne fille avec lui. Il dénonce « les atteintes aux droits de la personne dans le cadre des gardes à vue », dignes « d'un État totalitaire ». Révélation soudaine de la fragilité de la justice dans notre société ? Non, plus probablement préparation de sa défense dans le procès à venir sur les trafics d'armes avec l'Angola.

Vincent GELAS